

BULLETIN

APHCQ

Association des professeures et des professeurs d'histoire
des collèges du Québec

Volume 12, numéro 1
Automne 2005 – Hiver 2006

Rencontre avec...
Luc Noppen

page 6

Dossier
**Regards
différents
sur l'Occident**

pages 15 à 20

Hommage à
**Gilles
Villemure**

page 4



L'Association des professeurs et professeurs d'histoire des collèges (**APHCQ**) est une association sans but lucratif incorporée en vertu de la loi sur les compagnies. L'**APHCQ** regroupe depuis 1994 les professeurs et les professeurs d'histoire des collèges et des cégeps du Québec, qu'ils soient publics ou privés. On peut devenir membre associé de l'**APHCQ** même si on n'enseigne pas dans un collège.

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer ses coordonnées (nom, adresse, institutions s'il y a lieu, téléphone, télécopieur, courriel) et un chèque de 35 \$ à l'ordre de l'**APHCQ**, à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8; courriel: jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

Pour rejoindre l'association, prière d'adresser toute correspondance à Jean-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière, 115, boulevard Taché Est, Montmagny (Québec) G5V 4J8; courriel: jlvallee@cec.montmagny.qc.ca

Adresse courriel du site de l'**APHCQ**:
aphcq@videotron.ca

Adresse électronique du site web:
<http://www.cvm.qc.ca/aphcq>

Pour faire paraître un article, envoyer la documentation à Martine Dumais, Cégep Limoilou, 8^e avenue, Québec (Québec) G1S 2P2; téléphone: (418) 647-6600, poste 6509; télécopieur: 647-6695; courriel: mdumais@climoilou.qc.ca

EXÉCUTIF 2004-2005 DE L'APHCQ:

Président: Jean-Louis Vallée
(Centre d'études collégiales de Montmagny, Cégep de La Pocatière)

Directrice, responsable du bulletin:
Martine Dumais (Cégep Limoilou)

Directrice: Julie Gravel-Richard
(Collège François-Xavier-Garneau)

Directeur: Marco Machabée
(Collège Bois-de-Boulogne)

Directeur: Bernard Olivier
(Collège Jean-de-Brébeuf)

Directeur: Gilles Laporte
(Cégep du Vieux Montréal)

Vie associative	
• Mot du président	1
• Le colloque d'automne 2005	3
Des nouvelles de notre monde	
• Un historien dans la Cité, Gilles Villemure (1933-2005)	4
Rencontre avec...	
• Entrevue avec M. Luc Noppen: Les églises du Québec: de la « maison de Dieu » à la « maison du peuple »?	6
Dossier I: Enseigner l'histoire autrement	
• Les enseignantes et les enseignants du collégial préparent les élèves à être de meilleurs citoyens	11
• Parce que le Soi et l'Autre forment une seule et même société: une activité de déstabilisation positive au collégial	12
• Une BD dans une classe d'histoire?	14
• L'histoire de la civilisation occidentale traduite en questions interactives	15
Dossier II: Regards différents sur l'Occident	
• Versailles occulte Amsterdam	16
• « Seuls les morts reviennent des guerres ». Parallèle entre la Guerre du Vietnam et l'intervention états-unienne en Irak	19
• 1915: Le génocide des Arméniens de Turquie débute	20
L'Histoire passe au grand écran	
• Joyeux Noël, un film profondément humain	22
De la plume à la souris	
• Résultats du sondage sur la refonte du site Web	23

BULLETIN



Comité de rédaction

Marie-Jeanne Carrière
(Collège Mérici)
Jean-Pierre Desbiens
(Collège François-Xavier-Garneau)
Andrée Dufour
(Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu)
Martine Dumais, coordonnatrice
(Cégep Limoilou)
Linda Frère
(Collège François-Xavier-Garneau
et Cégep de Sainte-Foy)

Julie Gravel-Richard
(Collège François-Xavier-Garneau)
Mario Lussier
(Cégep Lévis-Lauzon)
Bernard Olivier
(Collège Jean-de-Brébeuf)
Jean-Louis Vallée
(Centre d'études collégiales de Montmagny,
Cégep de La Pocatière)

Collaborateurs spéciaux

Steve Bélanger
(Stagiaire, Collège Mérici)
Frédéric Bonin
Fanny Bordage
(étudiante à la maîtrise en didactique
de l'histoire, Université Laval)

Gilles Laporte
(Cégep du Vieux Montréal)
Jacques Ouellet
(Cégep de Rimouski)
André Ségal
(Université Laval)

Conception et infographie

Ocelot communication

Impression

CopieXPress

Publicité

Martine Dumais
tél. 418-647-6600, poste 6509
martine.dumais@climoilou.qc.ca

Format des textes à être publiés.

- Fichier (MAC ou IBM PC) en Word ou Word Perfect, sauvegardé en format Word ou RTF.
- Le texte doit être saisi à double interligne, en caractères Times 12 points, à raison de 25 lignes par page, avec le moins de travail de mise en page possible.
- Une version imprimée ou un PDF correspondant à la version finale du fichier, doit obligatoirement accompagner tout texte fourni sur disquette ou par courriel.

Les auteurs sont responsables de leurs textes. Si vous avez des illustrations à proposer, faites-nous les parvenir ou faites-nous des suggestions appropriées.

ISSN 1203-6110

Dépôt légal: Bibliothèque du Québec
et Bibliothèque nationale du Canada

Prochaine publication: printemps 2006

Date de tombée pour les articles et les publicités: 30 mars 2006

Mot du président

L'automne 2005 aura été pour l'APHCQ une session riche en événements et en activités de toutes sortes. Et la session d'hiver 2006 s'annonce aussi chargée, sinon plus. L'automne a commencé, pour plusieurs, par un retard dans le début des cours, conséquence inévitable du retard pris au printemps dernier à cause des grèves étudiantes, puis des vacances estivales. La course qui s'est alors amorcée fut de nouveau perturbée par une série de grèves qui ont touché à peu près tous les corps d'emploi des cégeps. Puis sont arrivés le temps des Fêtes, son lot de corrections, mais aussi un temps d'arrêt avant de recommencer.

Mais pour ceux et celles qui sont membres de l'APHCQ, les activités associatives ont été bien présentes. En septembre dernier, nous lançons la saison de l'association avec un colloque organisé au Musée de la Civilisation à Québec. Il fallait bien remplacer le congrès 2005 qui avait dû être annulé à cause des grèves printanières. Contrairement à nos appréhensions, plus d'une quarantaine de nos membres (dont quelques nouveaux) se sont réunis afin de se familiariser sur certains thèmes, mais surtout pour échanger entre nous. Le point culminant fut justement le cocktail des éditeurs qui a eu lieu dans la salle des employés du Musée de la Civilisation, mais aussi sur sa terrasse extérieure, avec vue sur les bateaux de croisière arrêtés sur les quais de Québec.

Lors du colloque, s'est aussi déroulée l'assemblée générale de notre association. À l'occasion des élections, l'équipe en place a été renouvelée. Cette équipe a été complétée par Gilles Laporte (Cégep du Vieux Montréal). L'exécutif de l'APHCQ est donc constitué de Martine Dumais, Cégep Limoilou (bulletin), de Julie Gravel-Richard, Cégep F.-X.-Garneau (secrétariat), de Marco Machabée, Cégep Bois-de-Boulogne (trésorerie), de Bernard Olivier, Collège Jean-de-Brébeuf (archives), de Gilles Laporte, Cégep du Vieux Montréal (site web) et de J.-Louis Vallée, Centre d'études collégiales de Montmagny (présidence). Nous avons profité de cette assemblée générale pour féliciter le comité organisateur du congrès 2004. Les raisons étaient multiples : depuis ce congrès, il n'y avait pas eu d'assemblée générale de l'APHCQ pour les raisons que vous connaissez ; le congrès fut un succès à tous les points de vue ; les profits importants réalisés lors

de cette activité pourront nous aider à mieux passer cette année difficile que nous vivons. Sans réel congrès en 2005, nous n'avons pu faire le plein de membres et les coûts inhérents à la publication du *Bulletin de l'APHCQ* sont généralement comblés par les surplus budgétaires des congrès. Je profite donc de cette nouvelle occasion de parler du congrès de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de remercier et féliciter Madame Andrée Dufour et son équipe.

À l'assemblée générale, les membres présents nous ont fait plusieurs demandes. En plus de continuer les dossiers que nous travaillions depuis le début du mandat, l'exécutif de l'APHCQ s'est vu demander de retravailler le dossier des cotisations. Le mandat à ce sujet concerne principalement l'organisation d'une grille tarifaire qui distingue différents types de membres. Une proposition détaillée de tarifs vous sera envoyée lors de la convocation de la prochaine assemblée générale.

En plus de cette activité, les membres de la région de Québec ont été conviés par Martine Dumais au traditionnel brunch d'automne de l'APHCQ. Accueillis pour une troisième fois au Collège Mérici par Marie-Jeanne Carrière, ce brunch fut encore une fois une réussite. Plutôt que d'être dans l'habituel « réfectoire » de l'école, Marie-Jeanne nous avait conviés à la grande salle de réception du collège. Cette année, nous étions moins nombreux pour écouter Monsieur André Ségal nous parler de l'importance des Pays-Bas dans l'histoire moderne de l'Occident. Il faut dire qu'il n'y avait pas cette journée-là l'habituelle première tempête de neige, mais surtout que moins de deux mois plus tôt, nous nous étions déjà réunis pour le colloque.

Finalement, vous avez été conviés à la projection d'un film à caractère historique. Cette fois-ci, peu de billets : 10 billets doubles pour Québec et Montréal. Annoncés au début de la matinée par le forum de l'association, ils ont vite pris preneur. Nous avons même dû annoncer aux derniers arrivés (qui étaient nombreux) qu'il ne nous restait plus de billets. Nous les avons malgré tout invités à se joindre à nous puisque contrairement aux expériences passées (*Alexandre* et *Le Royaume des Cieux*), nous avions des billets et non des laissez-passer. Nous assistions donc à une séance normale de projection. Surveillez bien vos courriers électroniques dans les prochaines semaines. En

effet, nous aurons des billets pour d'autres films à caractère historiques qui sortiront bientôt : *Nouveau monde* de Terrence Malick et *Tristan et Iseult* de Kevin Reynolds. Donc, dès janvier prochain, nous vous enverrons les informations pertinentes pour ces films. De plus, étant donné le nombre croissant de tels films, nous essaierons de vous donner d'autres occasions d'y aller. Par contre, veuillez déjà nous excuser pour ceux et celles qui ne pourront pas avoir ces billets. Nous aurons une quantité limitée et cette quantité est décidée par les distributeurs.

Bientôt, vous recevrez aussi de plus amples nouvelles concernant le congrès 2006. Nous espérons que vous trouverez la programmation intéressante et que vous viendrez accompagnés de vos collègues. C'est donc un rendez-vous pour le début juin 2006. N'oubliez pas de le mettre à votre agenda.

LE BULLETIN DES FÊTES

Comme vous le constatez, le *Bulletin de l'APHCQ* qui devait sortir à l'automne, ne sort qu'à la fin de cette saison, et même tout juste pour le début de l'hiver. La raison est très simple, à l'automne il y a eu le colloque et le brunch. Mais nous vous offrons quand même un numéro que vous devriez apprécier. En plus des chroniques habituelles, vous retrouverez des comptes rendus des deux grandes activités que nous avons tenues à l'automne. Pour ceux et celles qui n'y étaient pas, vous saurez ce que vous avez manqué !

Dans la foulée de la commission de la culture de l'Assemblée nationale portant sur le patrimoine religieux, sur les efforts de la Ville de Montréal de sauvegarder son patrimoine religieux, nous vous offrons une très intéressante entrevue avec Monsieur Luc Noppen, spécialiste de ce domaine.

Comme vous le savez probablement, Monsieur Georges Villemure est décédé il y a quelques mois. Pour plusieurs d'entre vous, le nom de Monsieur Villemure est associé à des manuels scolaires, souvent très utilisés pour l'enseignement de certains cours d'histoire dans nos collèges. Pour mieux le connaître, je vous conseille de lire le vibrant hommage que nous offre Gilles Laporte. C'est notre façon d'offrir les condoléances de tous les membres de l'APHCQ à la famille de cet ancien professeur d'histoire qui, à sa manière, a marqué la façon d'enseigner l'histoire de plusieurs d'entre nous.





Je voudrais aussi attirer votre attention sur le dossier «Enseigner l'histoire autrement». Vous y trouverez différents articles qui donnent des moyens d'enseignement non traditionnels. Depuis la réforme du programme de Sciences humaines il y a quelques années, il nous est demandé de faire autrement. Plusieurs sont à la recherche de méthodes d'enseignement qui diffèrent de l'enseignement traditionnel. Vous trouverez dans ce dossier quelques méthodes qui correspondent à cette recherche et qui donneront peut-être des idées à certains d'entre vous.

Finalement, le dernier dossier vous donnera de nouvelles perspectives sur l'histoire de l'Occident. Vous y trouverez le texte de la conférence que Monsieur André Ségal a prononcé lors du brunch automnal de l'APHCQ. Vous y verrez comment l'importance de la culture française a caché la

portée des Pays-Bas dans la formation de notre civilisation aux Temps modernes. Dans l'autre article, celui de Gilles Laporte, vous pourrez voir en quoi le site Internet *Odilon* peut vous être utile dans la construction de votre cours d'*Histoire de la civilisation occidentale*. S'y joindront deux autres articles sur des sujets «anniversaires»: le génocide arménien et le Guerre du Vietnam.

Avant de terminer ces lignes, je voudrais remercier les nombreux collaborateurs de ce *Bulletin de l'APHCQ*. Leur nombre et leur provenance démontrent l'importance de notre diversité. Encore une fois, nous pouvons, grâce à eux et à elles, trouver des informations intéressantes et pertinentes pour l'amélioration de notre enseignement. Je voudrais aussi remercier Mesdames Martine Dumais et Julie Gravel-Richard pour leur implication dans la préparation du

colloque de septembre dernier. Sans elles qui ont pris la relève à pied levé en juin, le succès de cet événement n'aurait pas été au rendez-vous. Je voudrais aussi vous souhaiter à toutes et à tous une belle fin de session. Pour plusieurs l'automne a été difficile et le court congé des fêtes sera sûrement bien accueilli. Au nom de l'exécutif de l'APHCQ, j'aimerais aussi vous souhaiter un joyeux temps des Fêtes. Que l'année 2006 qui commence bientôt soit pour vous source de bonheur et de joie. Joyeux Noël et bonne année. J'espère qu'en 2006 nous pourrons continuer de compter sur vous et, peut-être, vous voir au Cégep du Vieux Montréal pour le congrès du mois de juin.

J.-Louis Vallée
Président

Le colloque d'automne 2005

Voici un résumé en images du colloque organisé au Musée de la Civilisation à Québec en septembre dernier.

(photos de Frédéric Bonin)



Des participants attentifs



Pascale Pruneau et Vincent Laverdière



Une discussion animée



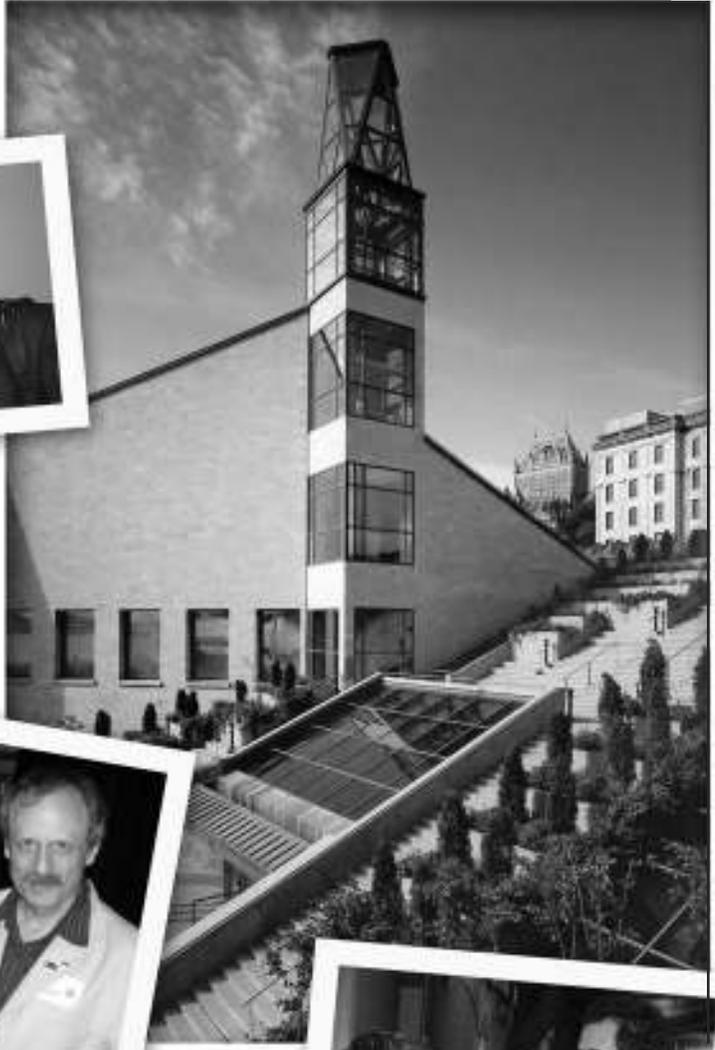
Vie associative



Tommy Guénard (Centre matapédien d'études collégiales) en conversation avec des collègues sur la terrasse du musée.



Nicolas-Hugo Chebin (Cégep Gérard-Godin)



Jean-Pierre Desbiens (Cégep F.-X.-Garneau) et Jean-Louis Vallée (C.E.C. Montmagny)



Alexandre Sadetsky (Université Laval), un de nos conférenciers.



Hélène Laforce (Cégep Limoilou) et Marie-Jeanne Carrière (Collège Mérici); en arrière-plan: Céline Ancil (Cégep de Sainte-Foy)



Un président et un trésorier en grande discussion



Marco Machabée (Collège Bois-de-Boulogne), Julie Gravel-Richard (Collège François-Xavier-Garneau)



Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brébeuf) et son épouse au souper

Un historien dans la Cité Gilles Villemure (1933-2005)

L'enseignant de cégep est une bête bien étrange. À la fois pédagogue et intellectuel, il parle sans arrêt derrière les portes closes de sa salle de cours mais répugne à participer aux débats publics. Avec ses élèves il refait le monde à chaque semaine mais se compromet rarement dans les échanges qui occupent la Cité. Si de hasard sa lourde tâche lui offre quelque loisir, il les consacre à rénover son chalet ou à visiter l'Italie plutôt qu'à faire profiter la Cité de sa formation et de son talent.

J'ai cependant eu l'honneur de côtoyer des individus d'exception qui n'ont pas hésité à prolonger leur rôle d'enseignant à d'autres sphères du savoir, soit en publiant des ouvrages, en organisant des expositions, ou en prononçant des conférences destinées à faire partager leur amour de l'histoire. Or, Gilles Villemure fut tout ça à la fois, ce qui ne l'a d'ailleurs pas empêché de demeurer un professeur magistral – presque vénéré de ses étudiants – en plus d'être un mari aimant et père de deux filles magnifiques.

Des multiples facettes de l'homme je n'ai choisi d'évoquer que celle de l'intellectuel engagé sur la scène publique. C'est d'ailleurs la seule dont je me sente autorisé de parler ici, d'abord en tant que collègue au cégep du Vieux Montréal pendant près de dix ans, puis en tant que partenaire à divers projets et notamment lors de la réédition en 2005 de son *Histoire de la civilisation occidentale* aux éditions Beauchemin.

Le souvenir le plus vif que je conserve de Gilles Villemure est ce beau jour de juillet 1992 quand, par le plus pur des hasards, je me trouvais à Saint-Malo à parcourir la Bretagne à vélo et que j'apprends que nul autre que mon collègue Gilles Villemure doit y prononcer le soir même une conférence à la maison du Québec locale. Je me suis donc pointé sans prévenir et je vous laisse deviner la surprise du bonhomme en m'apercevant parmi la foule de Français. On a ensuite passé une belle soirée, mais cela m'aura surtout permis de saisir l'étendue des activités de mon étonnant collègue. Retour en arrière donc...

UNE CONTRIBUTION PROFONDE ET ÉTENDUE

Quand il commence ses études en histoire dans les années cinquante, le collège de Trois-Rivières est sous l'emprise de l'historien Albert Tessier, attiré à la rédaction des manuels des Frères des écoles chrétiennes et dont l'influence fut profonde sur l'interprétation de notre histoire nationale, savant

mélange de cléricisme et de nationalisme. Trois-Rivières est alors l'un des pôles de ce qu'on allait appeler le néo-nationalisme. Dans la classe de Gilles Villemure on reconnaît alors deux visages, celui de Denis Vaugois, futur ministre péquiste, éditeur et historien, et celui de Jacques Lacoursière, historien et communicateur bien connu.

Titulaire d'une licence ès Lettres de l'Université Laval, puis diplômé de l'Université de Montréal en Histoire, Villemure participe ensuite à la fondation du réseau collégial et enseigne pendant 28 ans au cégep du Vieux Montréal. Encore aujourd'hui, dix ans après sa retraite, j'entend toujours parler de ses cours extraordinaires et de sa passion communicative pour l'histoire.

Villemure participe ensuite à la fondation du réseau collégial et enseigne pendant 28 ans au cégep du Vieux Montréal.

Parallèlement, pendant près de trente ans, Villemure mène une autre carrière à titre de conférencier international, notamment par le biais de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. Chaque année, une tournée de conférences sur le Québec le mène dans diverses régions de la francophonie. Certains étés il donne jusqu'à cinquante causeries dans le seul Hexagone. Comme conférencier il a ainsi accueilli plus de 35 000 stagiaires français auxquels il a fait découvrir cette « belle histoire » du Québec. Dans la foulée de ces conférences il publie *Quatre siècles d'enracinement en terre d'Amérique*, chez Quebecor et, plus récemment, *Pile et Face, une initiation à la connaissance mutuelle des cultures québécoise et française* (Beauchemin, 2000). Suite à son décès le 30 août dernier, l'Office franco-québécois pour la jeunesse lui rendait cet hommage bien mérité : « Cette flamme intense pour le Québec était indissociable des liens indéfectibles qui unissent



Gilles Villemure

www.céq.org/cnaitee2005/actu-Villemure.htm

la France et le Québec et qu'inlassablement il nourrissait. Il aura été un artisan de cette profonde relation avec la France et aura contribué de façon exceptionnelle à son plus grand rayonnement.»

Encore aujourd'hui, dix ans après sa retraite, j'entend toujours parler de ses cours extraordinaires et de sa passion communicative pour l'histoire.

Enfin, en marge de ces activités, il publie, cosigné avec Georges Langlois, une *Histoire de la civilisation occidentale* demeurée à ce jour un succès sans précédent dans notre petit monde de l'histoire au collégial et, par conséquent, la référence essentielle en histoire pour des dizaines de milliers d'étudiants québécois. Décidément, la contribution de Villemure demeurera profonde et étendue.

DE L'HISTOIRE DU QUÉBEC À CELLE DE L'OCCIDENT

Plus difficile cependant de cerner la pensée historienne de Gilles Villemure et d'identifier le fil conducteur d'un parcours en apparence dispersé. La genèse de la pensée de Villemure se trouve selon nous dans l'intense climat nationaliste qui régnait au moment où il suit ses cours d'histoire à l'Université de Montréal dans les années soixante. Même si Lionel Groulx y professe toujours, c'est surtout le triumvirat formé de Séguin, Frégault et Brunet qui y dispense alors l'enseignement. À relire ses *Quatre siècles d'enracinement...* on retrouve bien sûr l'influence de Frégault et son portrait doré de la « société normale » de Nouvelle-France. On retrouve aussi des allusions aux conséquences de la traumatisante défaite de

1760, qu'on peut attribuer à l'influence de Séguin. Mais ce qui frappe surtout est la marque d'un Michel Brunet, davantage que les autres influencé par les historiens anglophones, notamment ceux de la thèse de la *Frontière*. À lire ou à écouter Villemure on peut vite saisir que pour lui l'histoire du Québec correspond bien à la rencontre de l'héritage séculaire de la France d'Ancien régime avec une nature sauvage d'où sortira un être original, l'Homme québécois, plus tout à fait français mais qui ne peut renier ses racines sous peine d'aliénation à la culture du conquérant. Dès lors se posent les modalités de l'avènement d'un État national car nulle part il n'est dit que cette créature originale doive un jour accéder à l'émancipation politique. Le Québec est cependant outillé pour traverser les siècles et c'est donc toujours sous forme de Bonne Nouvelle que Villemure entonne ses conférences dans les foires de France, annonçant que la France d'Amérique est toujours vivace, mais qu'il lui reste à « concilier le fait d'être Français et de vivre en Amérique du Nord. »

Ce biais par l'histoire du Québec nous semble essentiel pour bien envisager la teinte qu'il va donner des années plus tard à son œuvre la plus connue: *Histoire de la civilisation occidentale*. Nous le savons, résumer une telle histoire en un seul ouvrage est une entreprise colossale. N'importe quel auteur s'y engageant se retrouve vite avec une matière à ce point dense qu'il ne peut personnaliser son texte, insister sur ceci, opiner sur cela, sans inéluctablement négliger tel ou tel aspect qu'un autre jugera essentiel. Villemure réussit à conserver cet équilibre. Son texte n'en est pas moins teinté par une inclination particulière indiquant que l'auteur est bien du Québec. Ce trait ne transparait ni dans les brèves digressions consacrées au Québec, ni dans les inévitables choix opérés par l'auteur, mais est plutôt le fait de la trajectoire qu'il accorde à la civilisation occidentale; de l'état de nature à celui de culture, du despotisme à la lente conquête de la démocratie et, surtout, au triomphe de l'Homme sur la nature sauvage. L'histoire de l'Occident en guise de métaphore à celle du Québec. Dans sa cité grecque du V^e siècle av. J.-C., les Grecs «font le dur apprentissage des institutions démocratiques; apprennent à se gouverner eux-mêmes, à penser et à raisonner librement» (p. 22) à l'instar, dirions-nous, de nos Patriotes en 1837. Quant au XII^e siècle «les moines bûcherons [de Cîteaux] abattent les arbres, arrachent les souches, labourent et sèment» (p. 97), on

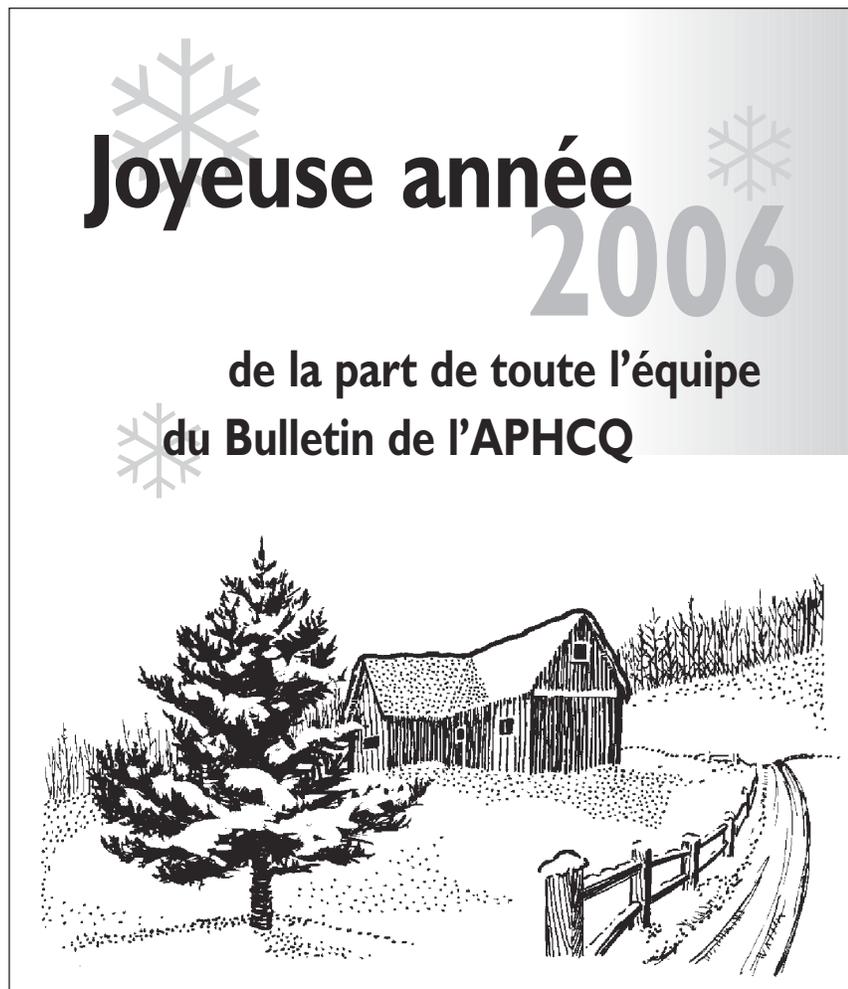
◆ ◆ ◆
Villemure entonne ses conférences dans les foires de France, annonçant que la France d'Amérique est toujours vivace, mais qu'il lui reste à « concilier le fait d'être Français et de vivre en Amérique du Nord. »
 ◆ ◆ ◆

imagine Villemure penser aux colons abitiens «faisant de la terre» vers 1930. Dans son chapitre décrivant le déplacement du centre de gravité de l'économie occidentale, des ports méditerranéens vers ceux sur le front atlantique, il y a bien sûr beaucoup de la thèse des villes de Fernand Braudel, mais surtout des accents de la thèse de la *Frontière* de F. J. Turner, traduite dans le cadre de la Nouvelle-France par Eccles et Underhill (qu'il cite d'ailleurs dans *Quatre siècles...*) et dont il a sans doute d'abord entendu parler dans les cours de Michel Brunet. «Toute civilisation est d'abord l'espace où elle prend racine» écrit-il. Or la *Frontière* québécoise de Villemure

prend sa source dans l'Europe médiévale et notamment dans cette Normandie d'où «partiront, six siècles plus tard, des colons qui viendront planter, sur les rives du Saint-Laurent, un rameau lointain des superbes Vikings.» (p. 87)

Au moment d'aborder l'histoire occidentale, de la préhistoire à l'Ancien régime, l'imaginaire de Gilles Villemure est bien québécois. Un Québec qu'il aime profondément et dont il s'attache à rappeler les racines, d'abord par les quatre siècles d'implantation française, puis, par extension, par les vingt siècles qui en avaient préparé la venue. Le résultat est plus que convainquant, il est inspirant. Qu'on lise d'abord les huit chapitres de Villemure dans *Histoire*, puis qu'on devore *Quatre siècles d'enracinement en Amérique*, apparaît tout à coup, comme transcendante, une trajectoire jalonnée par la lutte pour la liberté et la reconnaissance d'une identité originale devant nous mener aux portes de l'émancipation nationale.

Gilles Laporte
 Cégep du Vieux Montréal



Des nouvelles de notre monde



Entrevue avec M. Luc Noppen, directeur de l'Institut du patrimoine de l'UQAM

Les églises du Québec: de la « maison de Dieu » à la « maison du peuple »?

Nous sommes très heureux de vous présenter une entrevue réalisée avec M. Luc Noppen à Montréal en septembre dernier. Merci à Bernard Olivier (Collège Jean-de-Brébeuf) et à Marco Machabée (Collège Bois-de-Boulogne) pour la réalisation de cet entretien, ainsi qu'à Gilles Laporte (Cégep du Vieux Montréal) pour sa collaboration.

Spécialiste reconnu de l'histoire de l'architecture et de la conservation architecturale au Québec, présentement subventionné par le CRSH, le FQRSC et la FCI, pour des projets sur le patrimoine ecclésial, sur la modélisation architecturale et sur les représentations patrimoniales métropolitaines, Luc Noppen collabore cette année avec les arrondissements de Lachine, Rosemont Petite-Patrie et Plateau-Mont-Royal en vue de la caractérisation et de la mise en valeur du patrimoine de ces secteurs. Il travaille également avec la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) au chapitre de la revitalisation de la Place-Royale (Québec), avec le ministère de la Culture et des Communications dans le dossier du patrimoine religieux, et avec la Ville de Montréal dans le cadre du protocole d'entente entre la Ville et les universités sur la qualité architecturale et le design urbain.

Membre de la Société royale du Canada, lauréat de plusieurs prix d'excellence pour son apport à la connaissance de l'architecture et à la conservation du patrimoine bâti – dont le Prix Gérard-Morisset (Prix du Québec, 1999) – Luc Noppen œuvre depuis plus de trente ans en recherche et enseignement en histoire de l'architecture, en muséologie et en patrimoine. Il a collaboré à plusieurs projets d'aménagement et de mise en valeur en milieu historique, parmi lesquels la restauration/insertion sur le site des maisons Hazeur/Smith à la Place-Royale (Québec) et la mise en valeur du site des moulins du parc régional de l'Île-de-la-Visitation (Montréal), deux projets couronnés de prix d'excellence.

Il a organisé plusieurs événements locaux ou internationaux dont le colloque « Identités urbaines. De l'usage du patrimoine dans un contexte de mondialisation » et la « Charrette multidisciplinaire sur l'avenir des églises de Montréal », en collaboration avec le Centre d'histoire de Montréal et le Conseil du patrimoine de Montréal.¹



Luc Noppen

Martin Brault

APHCQ. Bonjour Monsieur Noppen. Notre première série de questions porte sur la mémoire historique. Quelle place occupe la partie religieuse du patrimoine québécois dans notre mémoire historique?

LN. Une place importante. Lorsque l'on voit comment l'Église catholique a façonné la mémoire, l'imaginaire collectif, et imprégné les usages au Québec, c'est tout à fait considérable. D'ailleurs, les Québécois le reconnaissent: 80 % à 85 % d'entre eux se disent « catholiques » de culture. Donc, on a un certain nombre d'habitudes, de façons de vivre, qui ont été inspirées par cette adhésion à la foi catholique et cela depuis plus de trois siècles.

Les vestiges tangibles de ce phénomène sont évidemment les bâtiments, les églises. Quiconque venant au Québec se rend compte que l'église occupe une place importante dans le quartier, le village, et que ça constitue un atout important pour le Québec. Cela contribue également au caractère distinct, c'est-à-dire ce qui nous différencie des États-Unis, de l'Ontario, mais également de l'Europe.

APHCQ. Ne néglige-t-on pas, par ce choix, toute la contribution tant bourgeoise qu'ouvrière au patrimoine québécois?

LN. Le patrimoine de l'habitation, c'est-à-dire les quartiers, les villes et les villages, est ce qui est le plus important. Cependant,

ce patrimoine est essentiellement pris en charge individuellement et personnellement par les gens qui y habitent. Il n'y a donc pas de déficit de propriétaires comme on en retrouve aujourd'hui dans le cas des églises. Les églises des paroisses ferment et elles sont désaffectées. Les institutions, que ce soit l'Église catholique ou les autres, n'ont pas la mission de s'occuper du patrimoine urbain, ni les moyens dans les circonstances actuelles. Il y a donc une obligation, au nom du patrimoine, de prendre en charge ces bâtiments, laquelle obligation n'a pas la même ampleur pour le domaine bâti.

APHCQ. Au-delà des édifices, les églises du Québec constituent un élément central de la trame urbaine dans plusieurs villages et quartiers. Croyez-vous que les édifices préservés puissent continuer à jouer un rôle central auprès de la population? Si l'on prend l'exemple de ce qui reste de l'ancienne église St-Jacques sur le site de l'Université du Québec à Montréal, ces bâtiments ne sont-ils pas voués à être des « coquilles vides », préservés mais désincarnés, voire inutiles parce qu'ils ne servent plus qu'à identifier des lieux qui n'ont plus rien de religieux?

LN. En fait, la conservation du clocher et des transepts de l'église St-Jacques est une façon de préserver un bâtiment qui avait brûlé et dont l'interstice avait été reconstruit dans les années 1950. Les autorités de l'époque, de l'UQAM et du ministère, n'ont pas jugé bon de conserver la partie plus moderne du bâtiment, on parle donc d'une conservation des vestiges les plus anciens. La question se pose autrement pour les églises. Il faut s'assurer que les églises du Québec survivent comme un effet d'ensemble. Il faudra trouver, dans les villages et les paroisses et les quartiers, des figures ecclésiastiques bien affirmées et qui ont un destin patrimonial.

Il y a deux questions principales dans l'avenir des églises. Il y a bien sûr le régime de propriété, car il faut trouver un propriétaire à défaut de celui qui s'en va, et d'autre

1. Source: www.uqam.ca/nouvelles/2005/05-040.htm, 25 octobre 2005.



L'église St-Jacques

Le site de l'église St-Jacques a une histoire mouvementée, ayant trois fois été la proie des flammes au cours des cent dix ans de son évolution. Il est d'abord occupé, à partir de 1822, par la cathédrale, le palais épiscopal de Montréal et par un bâtiment servant de collège. Cet ensemble est incendié en 1852 et n'est pas reconstruit sur cet emplacement. Les sulpiciens choisissent plutôt d'y ériger une nouvelle église paroissiale selon les plans de John Ostell. L'église, consacrée en 1857, est de nouveau la proie des flammes en 1858. Victor Bourgeau, architecte du diocèse, est alors chargé de la réédifier. Il conserve la façade et les murs originels d'Ostell et, seize ans plus tard, il ajoute une flèche à la tour de la rue Saint-Denis. En 1888, un agrandissement est prévu. On construit un transept vers le sud en déplaçant l'entrée principale sur la nouvelle façade de la rue Sainte-Catherine.



Clocher de l'église St-Jacques.



Entrée de l'UQAM

En 1933, un troisième incendie détruit le corps principal de l'église, laissant cependant intactes les deux façades. Une église est reconstruite, mais en 1975 elle est démolie pour faire place au nouveau pavillon universitaire, qui intégrera les deux façades à l'ensemble contemporain. Cette conservation d'éléments anciens témoigne d'un désir de réutilisation du patrimoine religieux dans le contexte d'une métropole en pleine évolution, où les valeurs religieuses traditionnelles font de plus en plus de place à une vision laïque de la société. Le pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM devient le symbole de la mutation de la conception nationale de l'enseignement supérieur géré par les religieux depuis la fondation de l'Université Laval à Québec.



Marco Marchabé

Le pavillon de l'UQAM, construit entre 1976 et 1979, s'est vu décerné le prix d'excellence de l'ordre des architectes en 1980, pour son intégration spectaculaire des vestiges de l'église St-Jacques.

part, il faut trouver un usage. Même si dans quelques cas on maintient ces bâtiments ouverts aux cultes, on ne peut pas aujourd'hui, dans notre société, utiliser autant de mètres cubes quelques heures par semaine pour quelques personnes. Il faut donc en repenser l'usage et recycler ces bâtiments dans notre destin, en faire un projet patrimonial. Je crois que la chose la plus importante est de garder à l'esprit que les églises ont toujours été des bâtiments à fonction communautaire, et à partir du moment où ceux-ci réintègrent la société civile, il est important qu'ils restent ouverts au public. Voilà pourquoi il faut assurer collectivement la survie de ces bâtiments. Le mieux qui puisse arriver à une église, c'est de servir de lieu de culte et de combiner des usages partagés, avec les municipalités par exemple. Cependant, et lorsque l'on observe l'âge des pratiquants et celui des desservants, cette pratique sera pratiquement terminée dans 15 ou 20 ans. La nouvelle évangélisation propose d'ailleurs aujourd'hui d'autres genres de lieux de culte que des bâtiments historiques avec beaucoup de dorures. On doit donc se rendre à l'évidence qu'il faut repenser l'usage de ces bâtiments et les garder actifs. La pire chose que l'on puisse faire d'une église est de la privatiser, et la pire forme de privatisation consiste en sa transformation en unités d'habitation. En effet, les premières actions des promoteurs consistent à couper le parvis et à fermer les portes pour bien dire que désormais, ce lieu sera privé.

APHCQ. Au Québec comme ailleurs, les jeunes se sont beaucoup détournés de l'Église et des églises. Comment pensez-vous pouvoir leur vendre l'importance, tant architecturale que spirituelle, du patrimoine ecclésial?

Je crois que la chose la plus importante est de garder à l'esprit que les églises ont toujours été des bâtiments à fonction communautaire, et à partir du moment où ceux-ci réintègrent la société civile, il est important qu'ils restent ouverts au public.

LN. C'est un fait qu'il y a eu un éveil au patrimoine dans les années 1970-1980 et que ce sont souvent les mêmes personnes qui, en vieillissant, ont continué à partager cet intérêt. Il est aussi vrai que l'on sent une désaffection des jeunes pour le patrimoine en général tel qu'il est représenté: objet de collection, d'attention, un peu dans le sens des antiquaires. Je pense que le patrimoine intéresse les jeunes dès lors qu'on leur montre qu'il ne s'agit pas de vieilles gens qui vont garder des vieilles choses, pour arriver on ne sait où. Ce que l'on enseigne à notre chaire à propos du patrimoine, c'est qu'il s'agit d'une transposition dans l'avenir, un projet que l'on fait

pour notre société en prenant compte des acquis et des héritages.

Ce n'est pas parce que l'on va classer les bâtiments que les foules vont y accourir. Il y a donc des édifices qui devront subir des mises à jour pour les adapter aux aspirations de la société. Le temps où l'on devait engager un vieil architecte pour restaurer une vieille église, et qu'il suffisait de refaire la toiture ainsi que les joints, est bien révolu. Si l'on veut un usage nouveau pour ces bâtiments, il faudra que ça paraisse, que ça soit signalé par le traitement architectural. Il faudra donc les conserver, les mettre en valeur, mais également que l'on intervienne un peu plus vigoureusement sur les bâtiments pour en refaire des «événements». C'est ce qui attirait les gens des quartiers et des paroisses. La reprise de ces édifices par la société civile et un projet architectural doivent donc façonner un nouvel événement, communautaire espérons-le, et porter des signes d'avenir. Il faut laisser une place aux créateurs d'aujourd'hui, à ceux qui interviendront sur les bâtiments. Ils laisseront une valeur ajoutée de notre époque qui se projettera dans l'avenir, et ne se contenteront donc pas simplement de conserver le tout dans l'état ancien ou actuel.

La nouvelle évangélisation propose d'ailleurs aujourd'hui d'autres genres de lieux de culte que des bâtiments historiques avec beaucoup de dorures.

APHCQ. Notre deuxième série de questions concerne maintenant la sauvegarde du patrimoine. Vous dirigez une équipe de recherche sur la caractérisation des édifices religieux au Québec. Quels sont les critères de sélection des édifices qui devraient être préservés? **LN.** Nous pensons que ce ne sont pas les experts qui doivent choisir les églises, parce qu'il s'agit, pour l'essentiel, d'un patrimoine de proximité, c'est-à-dire qu'il est porté par les communautés locales. Le rôle de l'expert est d'informer, de documenter et d'appuyer le questionnement des gens et des collectivités qui se questionnent sur l'importance ou l'avenir de leurs églises. En plus de publier sur le sujet, notre cheminement débute avec la tenue de colloques et de conférences dans les églises pour informer les communautés locales qu'elles devront faire des choix. Nous effectuons également des sondages d'opinion publique pour s'informer des préférences des citoyens. Alors que certains choix semblent évidents, nous attirons également le

regard de la communauté sur des églises plus petites, moins visibles, et qui sont souvent les plus anciennes. Au nom de l'intérêt public et des finances publiques, nous les informons aussi qu'il sera impossible de garder toutes les églises. Si la population désire que les différents paliers de gouvernement contribuent au maintien d'un bâtiment, elle devra faire savoir lequel. Par exemple, l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie, à Montréal, contient 54 lieux de culte, dont 14 possèdent une figure ecclésiastique bien affirmée, comme les cathédrales. Finalement, ce sont les payeurs de taxe qui devront décider, car les frais de cette conservation seront de nature publique.

Au nom de l'intérêt public et des finances publiques, [...] il sera impossible de garder toutes les églises.

APHCQ. Dans les choix populaires, peut-on donc affirmer que les gens se tournent vers ce qui est le plus prestigieux, le plus évident? **LN.** Dans toute forme de patrimoine, le premier critère tourne autour de la valeur d'âge. Plus une chose est ancienne, plus elle paraît précieuse, parce qu'elle est passée par le filtre du temps. Tout de suite après, il y a une valeur d'art: certains bâtiments sont beaucoup plus expressifs sur le plan de l'ornementation. La richesse d'un décor intérieur frappe l'imagination, à condition bien sûr que l'on puisse entrer dans l'église. Il y a ensuite un troisième critère qui est impressionnant: la «valeur de position». Lorsqu'un bâtiment se situe sur un monticule, une montagne ou à la croisée des chemins, il devient très vite un indicateur. Les citoyens lisent et décodent facilement ce qui compose le paysage construit.

Il y a finalement les critères qui sont un peu plus spécialisés, par exemple, la valeur de matérialité. À Montréal, les églises les plus importantes sont souvent celles qui sont en pierres grises. À Québec, on parlera de pierres des champs. Un autre exemple de cette catégorie de critères concerne tout ce qui est relatif à l'usage. Les gens apprécient une église qui est un peu dépaysante. Les Québécois de 50 ans et plus savent ce qu'est une église catholique: une nef, un cœur, des chapelles latérales, des confessionnaux, l'autel, etc. Les jeunes découvrent cependant un univers qui leur est inconnu et qui les impressionne. Les Québécois s'intéressent également aux églises des différentes

communautés ethniques du Québec: les églises méthodistes, très sobres, les églises ukrainiennes, constructions des années 1940-1950, et qui témoignent d'une construction relativement récente d'une identité plus variée.

APHCQ. Comment arrivez-vous à votre objectif raisonnable de sauvegarder seulement 40% des églises et comment comptez-vous appliquer cela aux nombreux villages qui n'ont qu'une seule église? Est-ce qu'on ne va pas assister à une nouvelle guerre de paroisses, une véritable guerre de clochers? **LN.** Quand on a formulé cette idée de ne sauvegarder que 40% des églises, on parlait de bâtiments que l'on conserverait au nom de l'intérêt public et avec des fonds publics. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas sauver les autres. Ce qu'on ne peut pas faire, c'est demander un effort financier collectif pour faire plus que cela si on calcule qu'on a à peu près pour 20 milliards de dollars d'églises et d'institutions à protéger. Et si on projette cela sur 20 ans, il faut en investir autant. On ne peut donc pas fermer toutes les écoles et tous les hôpitaux pour ne préserver que les églises, ce n'est pas réaliste.

Par contre, pour éviter qu'on démolisse trop d'églises et qu'on finisse par les voir disparaître toutes, sinon les plus importantes, il faut se fixer un objectif, d'où ce chiffre de 40%, qui n'est pas cependant applicable de façon systématique puisque, comme vous le dites, il y a des villages qui n'ont qu'une seule église.

Dans les vieux villages, la question ne se pose d'ailleurs souvent pas. Il va de soi que l'église, qui est souvent le seul bâtiment important du village, doit être protégée. Par contre, l'urbanisation a créé, à travers le Québec, beaucoup de nouvelles paroisses dont les églises, certainement utiles, bien construites et solides, sont souvent très semblables de l'une à l'autre et même parfois très modestes. Il y a également des cas où ces nouvelles églises ont remplacé des églises plus anciennes qui ont disparu ou qui sont passées au feu. C'est là qu'on peut trouver que le bâtiment actuel ferait à la rigueur un bon gymnase ou une belle salle de théâtre, peu importe, mais qu'on pourrait en tout cas le traiter sans y porter une grande attention patrimoniale et surtout sans avoir à utiliser des fonds publics. Si on peut sauver plus de 40% de nos églises, tant mieux, mais on n'est même pas sûr de pouvoir seulement arriver à cet objectif de 40% qui est, selon moi, un plafond très haut par rapport à nos capacités financières réelles.

En plus de cela, on n'a pas que des églises comme patrimoine à préserver. On a aussi des maisons anciennes et on ne peut pas laisser leurs propriétaires seuls car cela est une charge financière très lourde. C'est le cas des gens qui ont des bâtiments dans les arrondissements historiques et qui, eux aussi, ont besoin d'aide à cause des exigences des interventions de qualité. On peut ainsi passer facilement d'un toit standard à 4,000 dollars à un toit à 45,000 dollars parce qu'il faut le faire en tôle et respecter certaines exigences patrimoniales. Il est normal que les propriétaires s'attendent à une compensation pour pouvoir respecter les normes que leur imposent les exigences patrimoniales. Et puis, il y a aussi les ponts couverts du Québec et toute une série d'autres sites patrimoniaux à sauvegarder. Tout le monde convient que les églises sont importantes, elles sont nos châteaux, mais on ne peut pas y consacrer tout le budget de la culture et il faut donc faire la part des choses.

On n'a pas que des églises comme patrimoine à préserver. On a aussi des maisons anciennes, [...] des ponts couverts [...] et toute une série d'autres sites patrimoniaux.

APHCQ. Que répondez-vous à la critique parue récemment dans *Le Devoir* qui vous reproche de dramatiser la situation et de vouloir financer et rentabiliser rapidement la survie de 40% de nos églises en disposant des autres 60% qui ne répondraient pas à vos critères?

LN. On sait qu'il y a des églises qu'on devra garder car elles font l'objet d'une affection patrimoniale particulière et on arrivera toujours à justifier l'investissement public dans ces bâtiments-là. Par contre, il y a des églises qui n'ont pas cette affection et on pourrait donc en disposer plus facilement mais ce qu'il faut éviter, c'est que les diocèses ou les autorités religieuses vendent toutes ces églises, encaissent les fonds et les réinvestissent dans le domaine pastoral, puis transfèrent le reste, les églises patrimoniales, au gouvernement. En faisant cela, on perdrait des actifs importants qui pourraient être recyclés.

Je pense qu'accepter qu'une église disparaisse va toujours être difficile pour beaucoup de gens. Cela va susciter des débats et des actions dans les quartiers et dans les paroisses. Mais si on pouvait accepter que





la disparition d'une église aide sa voisine à être mieux conservée, je pense que cela serait plus facilement défendable. D'où l'idée d'une péréquation nécessaire entre ce que l'on perd et ce que l'on garde. Il ne s'agit donc pas seulement de privatiser les profits et de nationaliser les pertes.

Je comprends qu'il y ait des gens qui veulent garder leur église et que, pour eux, il n'est pas question de la vendre. Mais la valeur d'une église, c'est la valeur du terrain moins le coût de la démolition. C'est ainsi qu'on calcule ce que vaut une église. C'est vraiment la valeur du terrain qui joue. Il y a des dizaines d'églises dont le terrain est bien placé, surtout en milieu urbain, par exemple, et qui valent de 500 000 à 600 000 dollars. Cela serait donc leur prix de vente. Pourtant, si je vous donne, demain, une église en cadeau, vous allez être mal pris car le gouvernement, depuis 10 ans, a déjà investi sur ces églises de 2 à 3 millions de dollars. Et en plus de cela, grâce à l'exemption de taxes municipales sur ces bâtiments, c'est comme si la municipalité y avait elle aussi contribué un montant de 700 000 à 800 000 dollars. On a donc un bâtiment qui vaut 500 000 à 600 000 dollars mais dans lequel l'État a déjà investi beaucoup plus de 3 millions de dollars. Qui est alors propriétaire du bâtiment? La collectivité qui y a investi? Est-ce qu'on peut accepter que cette église soit démolie et que les fonds qu'on y a investis au nom du patrimoine disparaissent? C'est à cet équilibre qu'il faut penser.

Car il ne faut pas laisser penser que le libre exercice de la propriété privée permettrait aux gens de disposer de leur église et puis, par ailleurs, de dire, quand il y en a une qui est belle, mais trop lourde à entretenir, qu'on peut alors la «refiler» à l'État. Il ne s'agit donc pas de faire de l'argent à tout prix et tout de suite. Notre recommandation à la Commission de la Culture, c'est de prendre son temps. Rien ne presse. Il se pourrait qu'il y ait de temps en temps dans une église, un angelot qui perde une jambe ou qu'une pierre tombe du clocher mais ce qui est bien plus dramatique et qui s'accélère, c'est la désaffection du culte. Les bâtiments, eux, peuvent encore survivre.

Quand une église ferme, on règle en fait une partie importante du problème économique de la paroisse parce que le coût du maintien du bâtiment dans le budget paroissial dépasse largement 30%. Quand on ferme une église au culte, on règle donc déjà 70% du problème budgétaire. C'est pour cela qu'il nous faut renverser toutes nos positions traditionnelles qui disent qu'une

Tout le monde convient que les églises sont importantes, elles sont nos châteaux, mais on ne peut pas y consacrer tout le budget de la culture et il faut donc faire la part des choses.

église ne peut pas servir autrement que comme lieu de culte et que la structure paroissiale est la seule qui puisse pourvoir au financement des bâtiments.

APHCQ. Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes ne croient plus à la résurrection du Christ, est-ce qu'on pourrait cependant croire à la résurrection de l'Église?

LN. Je connais beaucoup de jeunes qui sont prêts à s'installer dans une petite maison, à y élever leur famille et à faire du bien autour d'eux. Ils peuvent utiliser pour ce faire une grande nef où ils peuvent recevoir les pauvres et les démunis tout autant que les bien-pensants. Ce qui ne marche plus, selon moi, c'est ce respect de la hiérarchie ecclésiastique, ce recours à un certain nombre de dogmes de l'Église qui ne s'appliquent plus à notre société, comme le divorce ou la pilule.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire, pour assurer la survie du patrimoine, d'être obligé de croire dans les preuves de l'existence de Dieu ou du mystère de la transsubstantiation. Il s'agit de choses très différentes. Si on arrive à bien séparer le dossier du culte de celui du patrimoine, on va mieux progresser. Tant qu'on mêlera les deux, on va invoquer le besoin de fonds publics pour du culte et c'est cela qui met tout le monde assez mal à l'aise.

APHCQ. Alors que, comme vous le disiez au début, on rendrait l'église à la communauté d'une façon dont cette dernière n'a jamais vraiment profité dans le passé à cause justement du culte et du prêtre qui contrôlait «son» église aussi bien que «ses» ouailles. Est-ce cela que vous voulez nous dire?

LN. Jusqu'à une certaine époque, on allait à l'église parce qu'on y était un peu obligé. Aussi, dès que les gens n'y ont plus été culturellement et socialement obligés, ils ont désaffecté les églises. Je pense cependant que les gens seraient prêts à les réinvestir avec des fonctions autres, ou multiples, ou même partagées. C'est une chose certaine car on peut plus facilement rallier les gens d'aujourd'hui autour du patrimoine ecclésiastique, je pense, qu'on le peut autour du culte ou d'une reprise du culte dans les mêmes circonstances qu'autrefois. Et la pratique du

culte dans d'autres circonstances ne requiert pas ce type de patrimoine, au contraire.

Aujourd'hui, les jeunes curés et les plus ardents fidèles d'une paroisse aiment mieux se réunir dans une salle plus conviviale où ils peuvent, par exemple, s'asseoir en rond ou à terre pour discuter. Toute la figure ecclésiastique traditionnelle est un peu démodée pour la nouvelle évangélisation. C'est à nous, la société civile, de régler cette question du patrimoine ecclésiastique.

APHCQ. Voulez-vous dire que c'est la fin de l'ignorance populaire qui opère cette transformation au niveau de l'utilité des lieux de culte?

LN. Je pense que c'est la fin de l'Église établie, la fin de ce qu'on appellerait un régime de catholicité. On a vécu dans une société où la foi était totalement institutionnalisée, encadrante et englobante, un peu comme elle l'est encore aujourd'hui pour l'islam. Car même si l'Église n'était pas aux commandes de l'État, la pensée et la hiérarchie de l'Église ainsi que le dogme catholique étaient omniprésents dans notre société civile. C'est un fait de l'histoire.

Accepter qu'une église disparaisse va toujours être difficile pour beaucoup de gens. Mais si on pouvait accepter que la disparition d'une église aide sa voisine à être mieux conservée, je pense que cela serait plus facilement défendable.

APHCQ. Mais il n'y avait pas alors l'autorisation de remise en question de quoi que ce soit. Est-ce cela qui faisait toute la différence?

LN. C'est exact. Avec la désaffection du culte, avec l'enseignant laïque, avec le transfert des hôpitaux et de tous les soins de santé à la société civile, on passe d'un régime de catholicité à un régime de laïcité. Le tout dernier grand pas qui a été fait récemment est l'abandon de l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Il faut donc traiter le patrimoine dans le même horizon.

APHCQ. Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation et de nous avoir accordé cet entretien.

Propos recueillis par
Bernard Olivier et Marco Machabée

Les enseignantes et les enseignants du collégial préparent les élèves à être de meilleurs citoyens

Cet article a pour objectif de répondre aux attaques qui fusent de toutes parts concernant la «petitesse» de la tâche des professeurs et professeures du collégial. Certains diront qu'elle a évolué. Belle évolution... Dans cet article, je donne un exemple d'activité tenue dans le cadre d'un de mes cours. Cette activité a duré 45 minutes, mais elle a demandé une quinzaine d'heures de préparation. Je vous laisse le soin de faire le calcul de ma tâche.

Le mardi 11 octobre dernier, j'ai reçu au laboratoire d'histoire (D-307) deux étudiants qui sont venus partager avec nous leur expérience. Il s'agit d'Antoine Bouchard et d'Andrew Koster, deux jeunes du Collège qui se présentent comme conseillers municipaux aux élections de novembre prochain. Ils sont venus discuter de **Démocratie** avec mes étudiantes et mes étudiants. Quel excellent moyen de rallier présent et passé puisque c'était dans le cadre du cours d'histoire de la civilisation occidentale du programme de Sciences, lettres et arts que l'activité avait été organisée. De Péricles en Grèce antique (-500) à aujourd'hui, d'Athènes à Rimouski, nous avons parlé de démocratie municipale. Nous nous sommes demandé



Antoine Bouchard et Andrew Koster

municipale et qu'ils doivent la prendre s'ils veulent être présents au sein des organes décisionnels. Pédagogiquement, j'ai dû préparer mes élèves à la venue dans notre classe d'Antoine et d'Andrew. Cette préparation m'a d'abord demandé de faire une recherche sur la démocratie municipale et l'importance de l'engagement des jeunes à ce niveau. Ensuite, je me suis renseigné sur le travail effectué jusqu'ici par nos deux aspirants conseillers et, pour terminer, j'ai fait le lien avec l'approche programme et j'ai relié l'activité à la compétence du cours.

L'activité fut très enrichissante puisqu'elle a montré concrètement aux jeunes qu'ils ont leur place en démocratie municipale et qu'ils doivent la prendre s'ils veulent être présents au sein des organes décisionnels.

Dans le programme de Sciences, lettres et arts, les cours du premier trimestre ont comme lien intégrateur la perspective historique. Le cours d'histoire est donc aux premières loges pour initier l'élève à l'approche programme. Le tableau qui suit présente ces liens.

Jacques Ouellet
Cégep de Rimouski



Une activité qui suscite l'intérêt.

si, vraiment, la politique municipale est ouverte à toutes et à tous. Nous avons également parlé de l'expérience vécue par Andrew et Antoine jusqu'ici. Par hasard, Radio-Canada diffusait justement à partir de ce mardi des reportages sur l'engagement des jeunes en politique municipale. M. Paul Huot de Radio-Canada-Rimouski assista à notre table-ronde et son caméraman filma quelques échanges d'Andrew et d'Antoine avec l'auditoire. Pour les étudiantes et les étudiants, l'activité fut très enrichissante puisqu'elle a montré concrètement aux jeunes qu'ils ont leur place en démocratie



Parce que le Soi et l'Autre forment une seule et même société: une activité de déstabilisation positive au collégial

Notre réalité, de plus en plus globalisée, donne l'impression d'être en relation avec le monde entier, de devenir citoyens d'un village global. Mais, que connaissons-nous des citoyens d'origine étrangère formant notre société et quelle occasion avons-nous de les côtoyer? Que savons-nous sur les 38 grands groupements religieux vivant au Canada, de la foi bahá'íe, des musulmans ou des doukhobors, sans parler des communautés chinoises, indiennes et arabes. Pourtant, par leur présence, ces communautés enrichissent notre collectivité. En tant que pédagogues, nous formons de futurs citoyens qui, demain, auront à interagir dans un univers pluriculturel et multiethnique. Il devient essentiel de leur faire prendre conscience de l'immense apport de ces communautés à notre société. Pour y parvenir, le Collège Mérici organise depuis quatre ans une sortie culturelle et culturelle des élèves de première année inscrits dans le programme de Sciences humaines, profil international. Après avoir exposé le déroulement de cette activité d'apprentissage à Montréal, nous nous pencherons sur les objectifs réalisés et son exploitation dans une perspective métacognitive.

UNE JOURNÉE D'ÉVEIL CULTUREL ET CULTUEL EN MILIEU PRATIQUE

Dans la région de la Capitale nationale, la collectivité québécoise, avec ce qu'elle comporte d'éléments multiculturels, est méconnue de la majorité des élèves du collégial. Cela s'explique, entre autres, par la grande homogénéité de la population. Or, pour faire prendre conscience de l'importance des communautés étrangères intégrées au sein du Québec, une activité de déstabilisation positive a été organisée le 7 octobre dernier. Celle-ci consistait en une exploration de

diverses communautés selon deux volets: un culturel, l'autre culturel. Pour le premier volet, les élèves étaient amenés à découvrir la réalité de trois mouvements religieux et spirituels. Préalablement à cette journée, une brève présentation en classe, qui conservait l'effet déstabilisant recherché, permit aux élèves de prendre un premier contact, d'amorcer leur réflexion pour élaborer certaines questions et ainsi les mettre à contribution durant leur apprentissage en milieu pratique.

Dès leur arrivée, ils furent introduits dans une synagogue rattachée à un judaïsme plus progressiste. Les élèves eurent la possibilité d'interagir avec la responsable de la synagogue, de s'émerveiller devant les innombrables Torahs, dont certaines très anciennes, puis de participer à une lecture de la Torah. Par la suite, les élèves étaient conduits dans un temple bouddhiste pour rencontrer une moniale qui leur expliqua les fondements de cette philosophie spirituelle. Dans une ambiance plus feutrée et encensée, le temple bouddhiste, avec ses multiples statues et portraits, contrastait avec le minimalisme décoratif de la synagogue imposé par la Loi. Les élèves ont pu prendre conscience que toute religion possède ses caractéristiques propres qui se reflètent jusque dans l'ornementation des lieux de culte. Finalement, les élèves furent introduits dans le temple sikh. La majesté de ces lieux frappa l'imaginaire et suscita l'intérêt des élèves. Nos accompagnateurs, un groupe de jeunes dirigé par une responsable à la formation, ont fait découvrir cet édifice à multiples paliers, invitant les élèves de

Mérici d'abord dans la salle de prière, puis dans les salles de cours et finalement dans la salle communautaire où des repas sont servis en tout temps. Les élèves, après une présentation du sikhisme, échangèrent avec leurs hôtes sur leur propre religion et leur conception de cette dernière. Ils furent ainsi conduits à relativiser leur vision de leur propre religion et à prendre conscience de son enracinement profond dans la tradition québécoise. La distinction entre religion et tradition commença alors à germer dans leur esprit.

Du point de vue culturel, les élèves découvrirent l'une des plus anciennes et importantes communautés vivant au sein de notre société. Cette ouverture à la communauté chinoise s'amorça par la dégustation de mets traditionnels, s'est poursuivie par une excursion-rallye à l'intérieur du quartier pour se terminer par une visite guidée d'un somptueux hôtel dont l'architecture interne reflète une grande influence orientale. En fin de journée, les élèves furent également conviés à expérimenter la culture indienne par le biais de leur cuisine.

DE MULTIPLES OBJECTIFS RÉALISÉS

Objectifs de l'activité

en lien avec le programme

Cette activité concrète inscrite au programme Sciences humaines, profil international, prend plusieurs sens au point de vue pédagogique. Tout d'abord, elle s'inscrit dans un esprit général de découverte de réalités internationales que nous côtoyons au Québec. Par la suite, elle répond aux orientations du programme qui souligne que l'axe *Le Québec et le monde* offre trois approches soit: l'approche internationale, l'approche intégratrice et l'approche personnalisée. Finalement, elle est en lien direct avec les buts du programme. Sur le plan des connaissances humanistes et de l'ouverture sur le monde, trois des cinq éléments donnent un éclairage particulier à cette activité:

- s'intéresser aux problématiques internationales;
- identifier les questions d'éthique et de respect au regard des débats sociaux;
- situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation;



Temple bouddhiste

Maxime Chabot (étudiant Mérici)





Dans l'autobus
pour aller
au temple sikh



Synagogue juive à Montréal



Temple sikh

Objectifs de l'activité en lien avec le cours DE CRO-MAGNON À AUJOURD'HUI

En continuité avec les éléments mentionnés, cette activité est directement rattachée à la compétence du cours qui est de reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale. En effet, l'aspect religieux fait partie intégrante de notre civilisation. Il devient alors primordial de permettre aux élèves de rencontrer des adeptes de diverses religions – le judaïsme, par exemple – ou « philosophies de vie » – le bouddhisme, notamment. Globalement, ils sont entre autres amenés à réfléchir sur la diversité des points de vue religieux ainsi que sur leur origine spatiale et temporelle respective, à vérifier leur hypothèse de départ, à confronter leurs idées, à remettre en question leurs préjugés, à s'analyser par rapport à leurs propres réactions et finalement à réaliser l'importance de s'adapter à de nouvelles situations.

Comme l'histoire aborde plusieurs domaines complémentaires (politique, économie, religion, art, société, etc.), selon un fil conducteur spatio-temporel, l'élève doit constamment être capable de remettre un fait, un événement, une façon de penser, un concept en contexte étroit et élargi. Il doit être en mesure d'établir et d'expliquer les nombreux liens existant entre les divers aspects d'une civilisation, de comparer et d'analyser les différents points de vue historiographiques et de prendre du recul et de poser un regard critique sur l'objet

d'étude ou de réflexion. Le séjour à Montréal représente donc une occasion idéale de traiter des éléments de compétences du cours. L'élève est ainsi conduit à s'interroger sur :

- les caractéristiques fondamentales des grandes religions ;
- le développement d'une religion et l'influence des facteurs politiques, économiques, sociaux et historiques sur celui-ci ;
- l'importance ou l'absence du fait religieux au XXI^e siècle dans le monde, en Amérique du Nord et au Québec ;
- sa capacité à s'adapter à une nouvelle situation concrète et sur son comportement et ses attitudes dans une telle situation ;
- son aptitude à prendre du recul et sa capacité à analyser une situation, un événement de façon objective et avec rigueur intellectuelle.

Objectifs de l'activité en lien avec le cours POLITIQUE ET CITOYENNETÉ

L'élément *situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation* est un but clé du programme. Plusieurs cours, particulièrement les deux premiers cours de sciences politiques, participent à sa réalisation. En effet, l'épreuve finale d'évaluation des compétences du cours *Politique et citoyenneté* porte sur les réflexions et les échanges effectués à l'intérieur et à l'extérieur de la classe par le biais du vécu personnel, d'expériences significatives, des lectures et d'observations diverses.

C'est ainsi que le séjour à Montréal constitue en soi du matériel d'apprentissage de prime importance pour analyser les enjeux relatifs à la citoyenneté. L'élève sera amené à réfléchir sur des enjeux tels que :

- la citoyenneté canadienne et « québécoise » dans un Québec en transformations sociales importantes liées à son développement et aux réalités mondialisantes ;
- le rôle de citoyen et citoyenne dans un mode de plus en plus global et à la fois replié sur lui-même ;
- les grands enjeux du « défi culturel québécois » en tenant compte de l'internationalisation des échanges (mondialisation), de l'immigration et des nouveaux courants de pensée ;
- la conciliation des pouvoirs religieux et politiques dans une société officiellement laïque.

POUR DE LA MÉTACOGNITION

Réflexion sur le Soi par rapport l'Autre

La réalité de l'Autre est souvent complexe à saisir de l'extérieur. Le manque de connaissances et souvent la crainte de l'Autre conduit à une perception stéréotypée et à l'élaboration de préjugés. Or, cette crainte repose généralement sur sa propre peur de voir son identité remise en question par celle de l'Autre. La prise de conscience de cet Autre favorise son acceptation et conduit à relativiser ses craintes. C'est dans cette volonté d'ouverture sur l'Autre, dans le sens global du terme, que les élèves furent invités à s'auto-évaluer dans la perspective du Soi par rapport à l'Autre. Cette comparaison devait d'abord les conduire à être conscients de leur identité et de leur culture, à prendre conscience de la présence de l'Autre, puis à se positionner face à celui-ci. Cette confrontation du Soi par rapport à l'Autre parachevait cet esprit de déstabilisation positive souhaitée par cette activité.

(Suite à la page 24: Le Soi et l'Autre)



Une BD dans une classe d'histoire?

Voyons, une BD ce n'est pas un vrai livre, c'est pour les gamins, c'est un danger pour les enfants, c'est du texte avec des images comme garniture, c'est la mort du texte, c'est de la sous-culture, ce n'est pas de l'art! Voilà ce que nous dit Philippe Lecarme dans son article «Raisons et déraisons d'un refus»¹, ces petites phrases exprimant de manière concise ce que, selon lui, bien des gens pensent toujours. Cette vision empêche de considérer la BD comme un outil pédagogique possible et pertinent. Et vous, qu'en pensez-vous?

Pourtant, la BD que l'on retrouve sur les rayons de nos bibliothèques aujourd'hui est bien loin de cette description! Si la BD peut parfois être destinée aux enfants, nombreuses sont celles destinées aux adolescents et aux adultes. Si la BD peut dans différents cas viser le divertissement, dans de nombreux autres elle informe, traite de questions passées ou actuelles, transmet un message, prend position, critique, éveille les esprits et fait réfléchir.

Dans un tel contexte, la BD a sa place en enseignement de l'histoire. Elle se prête bien à l'amorce d'un cours ou au retour sur un sujet par quelques planches bien choisies. Elle se prête aussi très bien à l'analyse d'un événement, d'un personnage, d'une époque. Dans une telle démarche, il est possible d'acquérir des connaissances sur un sujet historique. Mais bien plus que cela, il est aussi possible de pratiquer une démarche d'analyse de document, d'effectuer une recherche documentaire, d'y allier un travail sur des sources historiques, de confronter la fiction à la «vérité historique», de discuter la notion de «vérité» historique, de préparer

les étudiants à être critiques devant les messages très nombreux de l'ère médiatique dans laquelle ils vivent, qui véhicule entre autres des «informations» historiques, que ce soit dans les bulletins de nouvelles, les émissions de télévision, de radio, les films, les livres, les journaux, les BD... Bien que la BD ne soit pas la solution ni l'unique façon d'y arriver, elle constitue un moyen différent et intéressant de cheminer en ce sens. Les BD écrites au XX^e siècle sur des sujets de ce même siècle peuvent aussi être des documents pour étudier les représentations collectives. Et, réalisées dans certains cas avec le souci d'un historien, elles peuvent être des documents de choix pour aborder certains pans de l'histoire parfois négligés tels l'histoire de l'architecture, des techniques, des costumes...

Bien qu'elle présente certaines limites², l'utilisation de la BD dans l'enseignement de l'histoire est porteuse de bien des possibilités. Un essai pourra peut-être vous convaincre, à moins que vous ne le soyez déjà!

Fanny Bordage

*Étudiante à la maîtrise
en didactique de l'histoire,
Université Laval*



Quelques documents bien intéressants...

Cahiers pédagogiques, Numéro spécial Bande dessinée, n° 382 (mars 2000), 73 p.

En collaboration. *Histoire et bande dessinée: Actes du deuxième colloque international éducation et bande dessinée*, Objectif Promo-Durance, Aix-en-Provence, 1979, 167 p.

Odette MITERRAND, dir. *L'histoire par la bande: Bande dessinée, histoire et pédagogie*, Syros, Paris, 1993, 159 p.

Quelques albums «coup de cœur» sur les guerres mondiales...

Edmond-François CALVO et Victor DANCETTE.
La bête est morte, Éditions GP, Paris, 1945, 48 p.
(Tome 1: Quand la bête est déchaînée;
Tome 2: Quand la bête est terrassée)

Pascal CROCI. *Auschwitz*, Éditions du Masque, 2000, 90 pages.

TARDI. *C'était la guerre des tranchées 1914-1918*, Casterman, Tournai, 1993, 126 p.

1. Philippe LECARME. «Raisons et déraisons d'un refus» dans *Cahiers pédagogiques*, Numéro spécial La bande dessinée, n° 382, mars 2000, pp. 19-21.
2. La principale limite relevée par de nombreux auteurs est sans doute celle de l'analyse des BD par le professeur alors que bien peu d'auteurs indiquent les documents utilisés.



En kiosque dès maintenant

Les années 1950

Assistez aux débuts de la protection
de l'environnement, à l'apparition du bungalow
et aux prémices de la Révolution tranquille,
entre autres!



Pour informations :
(418) 856-5040
revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca
www.capauxdiamants.org

20
ANNÉE D'OR DU BIEN

CAP-AUX-DIAMANTS

L'histoire de la civilisation occidentale traduite en questions interactives

Le 15 août 2005, le groupe Beauchemin mettait en ligne un matériel complémentaire révolutionnaire pour le cours Histoire de la civilisation occidentale qui permet aux élèves de réaliser sur Internet des activités interactives automatiquement corrigées, de consigner ces résultats sur un dossier virtuel et, à leur professeur, de consulter les notes obtenues et de les intégrer au relevé de notes officiel. En tant que concepteur du site Odilon.ca, j'ai eu l'immense joie de participer à ses premiers pas en compagnie d'une équipe de professionnels hors pair.

UN PEU D'HISTOIRE

Dès 1997 j'avais mis au point un progiciel de correction en ligne en protocole Perl-SQL en collaboration avec Helen Pfaf-Harris de l'Université de l'Arizona. C'est en 1998 que j'inaugurais un premier site d'activités interactives en ligne. Le rodage de l'outil s'est étendu sur quatre années durant lesquelles j'ai pu bénéficier d'une petite allocation de la Direction des études du cégep du Vieux Montréal. La version 1.0 de MC était prête en 2002. Dès lors je bénéficiais pour mes cours d'un outil performant mais, surtout, de cinq années d'expérience d'enseignement en laboratoire informatique. J'avais ainsi pu expérimenter plusieurs types de protocoles liant l'usage de l'ordinateur à l'enseignement et fournir des réponses probantes à des questions telles : Comment concevoir des ateliers informatiques stimulants pour des étudiants en sciences humaines ? Quelle stratégie privilégient-ils pour résoudre un problème ? Sur quel degré de concentration peut-on compter et pour combien de temps ? Quel profit tirent-ils au niveau de la compréhension de la réalisation d'exercices sur ordinateur ? En fait, plus que les connaissances informatiques acquises, c'est surtout cette expertise pédagogique qui allait intéresser le groupe Beauchemin.

L'année 2002 avait, on s'en souvient, été marquée par le rapport sur l'enseignement des sciences humaines dont la figure de proue était la fameuse approche par compétences. Concrètement cela signifiait de mettre de côté nos chers cours magistraux et de préparer pour nos élèves une batterie d'activités ou d'ateliers formatifs (qui ne comptent pas !), en plus de préparer une activité finale de synthèse. À la caisse cela nous laissait moins de temps pour voir la matière du cours et des monceaux de corrections supplémentaires afin de « valider l'acquisition de compétences »... Avec mes collègues Luc Lefebvre et Patrice Régimbald, nous avons donc alors rapidement tiré les conclusions suivantes.

- Vu que nous avions désormais moins de temps pour parcourir l'abondante matière du cours, il fallait que les ateliers de formation suppléent à ce manque de temps et nous permettent d'aborder des thèmes que nous n'avions plus le temps de couvrir dans les exposés magistraux.
- Puisqu'il fallait tenir de tels ateliers à presque tous les cours et donc rapporter aux étudiants des corrections à la même cadence, il devenait urgent de disposer d'un outil de correction automatique sur ordinateur.

Tous les trois nous avons alors réalisé une banque d'une trentaine d'ateliers (*L'été 2002*) où nous allions ensuite pouvoir « piger » au cours de la session. J'avais pour ma part à informatiser ces ateliers, tout en préservant leur qualité pédagogique. Cela a donné un premier site *Histoire de la civilisation occidentale*, dont Luc et moi nous sommes servis jusqu'en 2005 et qui a obtenu un certain succès auprès du public internaute.

Au printemps 2004 je rencontrais Jean-François Bojanowski des éditions Beauchemin. De cette rencontre devait naître le projet *Odilon*. *Odilon* tire son origine de la question suivante : « Qui dans un cours d'histoire de cégep est le plus à même de proposer des activités s'appuyant sur un contenu validé et uniforme ? » Sûrement pas le Ministère de l'éducation qui ne fournit pour nos cours qu'un lénifiant descriptif d'une quinzaine de lignes. Ce ne sont pas non plus les profs eux-mêmes tant les approches divergent d'un collègue, voire d'un collègue à l'autre... En somme, seuls les producteurs de manuels, soit les éditeurs, se trouvaient en position d'offrir à la multitude des activités de formation s'appuyant sur un contenu reconnu. Le pari d'*Odilon* repose donc sur le tandem ordinateur-manuel, où l'étudiant doit tirer des informations de son manuel pour répondre à des problèmes proposés par l'ordinateur. D'expérience, cette



dialectique entre manuel et ordinateur amenait l'élève à lire son manuel avec plus d'attention, à appliquer les connaissances acquises dans divers contextes et à les poser dans un cadre de résolutions de problèmes et donc de relever le défi de l'approche par compétences.

Le pari d'Odilon repose donc sur le tandem ordinateur-manuel, où l'étudiant doit tirer des informations de son manuel pour répondre à des problèmes proposés par l'ordinateur.

Le travail a vraiment démarré en janvier 2005. Beauchemin a alors mis des ressources considérables et toute son expertise au service de ce projet novateur. Profitant de la nouvelle édition du manuel de Langlois et Villemure, on a ainsi réalisé une banque de pas moins de 14 tests de lecture, 14 grilles de mots croisés, 46 ateliers pratiques et 11 ateliers sur les techniques du travail intellectuel. On a ensuite conçu une interface la plus simple et la plus claire possible afin que professeurs comme élèves puissent aisément utiliser *Odilon.ca*, quel que soit leur niveau de compétence en informatique. Tout au long de l'opération, les principes directeurs furent les mêmes : concevoir des activités courtes, d'une quinzaine de minutes maximum, couvrir l'ensemble des aspects prévus au cours, proposer pour chaque exercice une rétroaction complète, incluant une explication sur le rendement de l'utilisateur à chaque question, la note obtenue sur cent et la consignation de cette note dans un dossier virtuel que peut consulter son professeur. L'expérience nous apprend en effet que le niveau de concentration de nos élèves à ce type d'activité n'excède guère quinze minutes et qu'ils font rarement avec ardeur une tâche pour laquelle ils ne sont pas justement rémunérés, c'est-à-dire pour laquelle ils n'obtiennent pas une note d'évaluation.



En revanche, ils apprécient énormément être immédiatement noté et réalise ces activités avec grand plaisir.

On a ainsi réalisé une banque de pas moins de 14 tests de lecture, 14 grilles de mots croisés, 46 ateliers pratiques et 11 ateliers sur les techniques du travail intellectuel.

À l'automne 2005, **Odilon.ca** propose trois sites complets d'activités interactives conçues à partir de trois titres de niveau collégial, deux en psychologie et un en histoire. L'intérêt suscité par cette expérience est tangible. Deux mois à peine après sa mise en service, 5000 étudiants et 161 professeurs avaient adhéré à *Odilon*. Certains

ont déjà intégré les résultats aux activités **Odilon.ca** au relevé de notes officiel, d'autres s'en servent en guise d'activités formatives. Certains étudiants enfin nous ont confié s'être spontanément inscrit à *Odilon*, sans attendre que leur professeur les y invitent, simplement afin d'exercer leurs compétences et vérifier l'acquisition de connaissances dans leur cours ou à la suite d'une lecture du manuel.

Disons-le franchement, l'enthousiasme est surtout venu des professeurs de psychologie, ceux d'histoire ne représentant qu'un maigre 15 pour cent des professeurs inscrits, même si, à notre humble avis, il s'agit du site *Odilon* le mieux réussi. Notre évaluation actuelle nous conduit à penser que les professeurs d'histoire sont généralement moins avancés que leurs collègues dans l'utilisation des nouvelles technologies et

On a conçu une interface la plus simple et la plus claire possible afin que professeurs comme élèves puissent aisément utiliser *Odilon.ca*, quel que soit leur niveau de compétence en informatique.

davantage attachés à des pratiques pédagogiques conventionnelles. Ils semblent ainsi moins enclins que leurs collègues d'autres disciplines à expérimenter d'autres manières de faire, d'autres manières d'apprendre.

Gilles Laporte
Cégep du Vieux Montréal

Versailles occulte Amsterdam

Le 20 novembre dernier avait lieu le brunch annuel de l'APHCQ, section Québec, auquel assistait 25 personnes. Notre conférencier invité, M. André Ségal, a eu la gentillesse de nous faire parvenir avec diligence le texte de son exposé afin de le partager avec tous nos membres. Nous l'en remercions.

me donnez ici l'occasion de parler à des historiens professionnels actifs. J'apprécie l'invitation et j'en remercie Martine Dumais. Car le reclassement du siècle d'or hollandais dans l'enseignement me paraît nécessaire à la compréhension et au sens de l'histoire générale. C'est ce dont j'espère vous convaincre. Pour ce faire, je ne pourrai cependant qu'effleurer l'histoire passionnante d'Amsterdam et des Provinces-Unies au dix-septième siècle.

Les échanges sont introduits par une brève causerie qui suit à peu près ce plan-ci :

I. Évocation du Siècle d'or hollandais

La vitalité culturelle : mieux qu'Athènes ou Florence
L'originalité politique : la république des Provinces-Unies
La prospérité économique : la marine et les colonies

II. L'occultation historiographique

La discrétion des livres et manuels
Les histoires politiques de France et d'Angleterre
Même au plan de la culture ! Descartes

III. Le modèle de l'« économie-monde »

Les empires territoriaux de la Chine à Rome
L'éclatement européen : seigneuries, villes et royaumes
L'émergence d'une « économie-monde » sans empire : Venise

IV. Amsterdam au centre du monde.

Une société capitaliste : propriété et propriété
Les outils économiques : compagnie, bourse et banque
Centre et périphéries : d'Amsterdam à Malacca
La nécessité des guerres : Espagne, Angleterre, France
La domination culturelle : Leyde, l'édition, Rembrandt

Pour ceux qui aiment les miracles, la Hollande de Jan de Witt vaut bien l'Athènes de Périclès ou la Florence de Laurent de Médicis. Les noms de Rembrandt et de Descartes méritent autant la célébrité que ceux de Phidias et de Socrate, ou ceux de Vinci et de Pic de la Mirandole. Sinon que dans le bilan culturel – puisque c'est par là que nous commençons – je ne vois ni en Attique, ni en Toscane l'équivalent de la première alphabétisation massive, de l'invention de la presse quotidienne, de la liberté de l'opinion publique, de la tolérance et la pluralité religieuses, de la pénétration de l'art et du confort dans la vie populaire, de découvertes scientifiques et d'inventions innombrables, comme celle du microscope faite à Delft, vers 1666, par Antoine van Leeuwenhoek.

Or la vitalité et le rayonnement culturel de la Hollande au milieu du dix-septième siècle ne sont que le résultat – brillant, certes – d'une formidable concentration de richesse et de puissance économique, appuyée sur un type d'organisation sociale et politique radicalement neuf.

Les Provinces-Unies sont la première des républiques territoriales. Avant la révolution anglaise qui aboutit à la Déclaration des droits de 1688, avant la révolution américaine, la révolution française, la révolution russe, la modernité a commencé par la révolution des Pays-Bas, insurgés contre la monarchie très catholique des Habsbourg. Les États généraux des Provinces-Unies déchoient Philippe II de sa légitimité, dès 1581, soixante-huit ans avant que le Parlement anglais ne coupe la tête de Charles I^{er}, plus de deux

J'ai fait pendant l'hiver 2005 un cours intitulé « Le siècle hollandais » et j'ai organisé en septembre, avec Louise, un voyage culturel aux Pays-Bas. Ce sont des activités de retraités et d'amateurs. Vous





siècles avant que l'Assemblée nationale ne guillotine Louis XVI. C'est d'ailleurs le modèle hollandais représenté par son stadhouder Guillaume III qui inspirera la constitution anglaise, tout comme c'est la résistance hollandaise qui est venue à bout des ambitions hégémoniques de Louis XIV.

Pendant ce temps, alors que l'Europe s'enfonçait dans une longue crise (la phase B du trend séculaire), les campagnes hollandaises s'étendaient et prospéraient, les villes accumulaient les richesses, la production explosait particulièrement dans le textile, l'armement, l'imprimerie, le luxe. Les marins et marchands de Hollande dominaient les mers de New York (Nieuw Amsterdam) jusqu'à Djakarta (Batavia) et du Brésil au Japon. À côté de la grandeur de cet empire colonial, les rivalités franco-anglaise paraissent anecdotiques.



Le succès, la nouveauté d'Amsterdam, son impact déterminant sur l'évolution de la civilisation et de la domination européennes sont établis par la recherche historique et appuyés sur une masse incontestable de sources et de faits. Or l'historiographie traditionnelle, celle dont nous avons été nourris et celle qui se répercute dans nos enseignements, occulte largement la révolution hollandaise ou ne lui laisse qu'une place mineure. Nous sommes en effet tributaires des historiographies nationales, voire nationalistes, de la France et de l'Angleterre qui furent l'une et l'autre les rivales malheureuses des Provinces-Unies au XVII^e siècle.

Les manuels scolaires et même universitaires sont éloquentes. Un grand chapitre sur la monarchie française, le règne de Louis XIV, Colbert, Versailles. Un grand chapitre sur l'Angleterre des Stuarts, les querelles religieuses, la révolution de Cromwell, la Déclaration des droits de 1688. Sur les Provinces-Unies, un appendice, parfois inséré dans le chapitre anglais, parfois en sandwich dans l'histoire des Habsbourgs.

L'historiographie britannique relate les trois guerres maritimes coûteuses contre la Hollande détestée, elle avoue même, comment, en 1667, l'amiral de Ruyter détruisit la flotte anglaise sur la Tamise, devant Londres, et y captura le *Royal Charles*, vaisseau personnel du roi. L'historiographie française s'attarde sur les guerres de Louis XIV affrontées aux coalitions sans cesse reconstruites à Utrecht, à Nimègue, à La Haye. Elle mentionne la terrible année 1672 : l'armée redoutable de Louvois prenant Utrecht à une journée d'Amsterdam, enlisée ensuite dans les inondations volontaires et rentrée vaincue après le traité de Nimègue. Mais peu se donnent la peine d'expliquer pourquoi la Hollande tient une telle place dans les histoires de la France et de l'Angleterre aux temps modernes.

Il s'agit, bien sûr, de chapitres de la vieille histoire politique, diplomatique et militaire. On s'attend alors de voir la Hollande tenir la part du lion dans les chapitres consacrés à l'économie et la culture. Loin s'en faut. Il est même possible de lire l'histoire traditionnelle du XVII^e siècle, sans apprendre que René Descartes opéra sa révolution philosophique en Hollande où il vécut et publia toutes ses œuvres, parce qu'il y avait trouvé, avec la liberté de penser et d'écrire, un milieu intellectuel cosmopolite et stimulant. D'ailleurs, bien avant qu'il ne s'engage à l'étranger, le débat central autour du cartésianisme avait animé la vie des universités et des églises des Pays-Bas, à Leyde, Utrecht, Groningue, Franeker ou Amsterdam. Dans ce débat se sont forgées des pensées contradictoires, celle de Spinoza, un Hollandais, descendant de juifs portugais et rejeté par eux, ou celle de l'Anglais John Locke, dont on ignore habituellement qu'il a vécu et publié lui aussi pendant une dizaine d'années en Hollande.

J'aimerais avoir le temps de vous rappeler l'histoire des Provinces-Unies depuis la révolution calviniste, la rupture avec les Habsbourg et les Pays-Bas du sud, la proclamation de la souveraineté, en 1581, jusqu'aux crises des années 1780 et au déclin. Mais ce qui importe c'est la perspective de l'histoire occidentale qui demeure incompréhensible et insignifiante, aussi longtemps qu'Amsterdam est occultée par Versailles. Car les histoires nationalistes franco-britanniques ne constituent pas seulement un charmant archaïsme. Elles forment écran à l'intelligence de l'histoire générale.



Au cours des millénaires, beaucoup d'ensembles territoriaux se sont organisés autour d'un pouvoir central plus ou moins sacré, par exemple l'Égypte antique, les empires chinois, Rome, l'empire ottoman... Autour du centre politique de ces vastes territoires se sont développés des réseaux de production, de circulation et de consommation de marchandises. C'est ce que Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein avaient identifié comme des « économies-mondes ». Or au cours du deuxième millénaire de notre ère, à partir du onzième siècle, se forme en Europe une économie-monde sans unité politique territoriale. C'est la particularité de l'Europe, celle qui devrait être au centre de tout enseignement sur la civilisation occidentale.

L'espace européen est demeuré fractionné en une multitude de pouvoirs locaux ou régionaux, soit dans le cadre du régime seigneurial, qu'on nommait jadis « féodalité », soit ensuite par la prolifération de pouvoirs urbains plus ou moins autonomes, soit enfin par l'émergence de multiples royaumes rivaux. À cet espace, la Chrétienté donnait une certaine unité culturelle, et les marchands, une unité économique certaine. En effet l'existence de réseaux de transports continus autour de l'axe Flandre-Lombardie et s'étendant vers Londres et Novgorod, vers Lisbonne et Constantinople est attestée dès le douzième siècle, et, dès lors, les entrepreneurs qui gèrent ce commerce commencent à peser fortement sur l'organisation sociale et politique.

L'intégration de cet espace se mesure aussi petit à petit par une évolution commune des prix et salaires, d'un bout à l'autre de l'Europe chrétienne et marchande. Il y aurait donc en Europe quelque chose comme une « économie-monde », sauf qu'il ne s'y trouve pas de centre ni d'unité politique. Or le concept d'« économie-monde » n'est applicable que s'il existe un tel centre pour concentrer richesse et pouvoir, dynamiser les périphéries proches, exploiter les périphéries éloignées.

Mais précisément, on relève dans Europe dite médiévale l'émergence de tels centres encore instables et dont la domination est mal assurée : Provins ou Troyes, Lubeck ou Bruges, Gênes ou Pise avec Gand, Paris, Cologne, Milan, Sienne, Venise. Venise, précisément, qui dès la fin du quatorzième siècle, l'emporte, tient les fils de l'économie-monde, maîtrise directement le commerce méditerranéen jusqu'à Constantinople qui n'est pas encore Istanbul et maîtrise indirectement le commerce nordique jusqu'à Novgorod, par l'intermédiaire des marchands allemands qui sont installés sur le Rialto, à la *Casa dei Tedeschi*, et franchissent désormais les Alpes par les cols suisses et tyroliens.

Ainsi, sans unité politique, l'Europe est dotée dès 1400 d'une véritable économie-monde dirigée par Venise. Qu'est-ce à dire ? Venise draine et accumule une part considérable des richesses et des profits de la circulation commerciale et Venise investit les capitaux selon ses besoins dans les directions les plus profitables. La périphérie proche en bénéficie : la Florence des Médicis, Milan, les entrepreneurs génois qui joueront l'expansion ibérique, les villes



de l'Allemagne méridionale, Nüremberg ou Augsbourg. Paris, Londres et même Bruges deviennent dépendants des capitaux italiens. Les prix des marchandises qui s'exportent du Proche-Orient et de Moscovie sont fixés à Venise.

Il y a donc un centre non pas encore incontestable et tout puissant, mais sûrement dominant. Or ce n'est pas le centre ni d'un empire politique, ni même d'un royaume. Il s'agit d'une ville gouvernée par des familles marchandes, une ville qui s'est dotée d'un certain espace territorial, la Terre ferme, la Vénétie. Mais l'État territorial de cette ville, de cette Seigneurie, de cette République, pour sérénissime qu'on la dise, est bien peu étendu et bien peu peuplé en regard de l'espace européen en général et du royaume de France en particulier.

Je crois que vous commencez à comprendre mon détour par Venise. Au XV^e siècle, elle préfigure l'Amsterdam du XVII^e siècle. Je fais l'impasse sur le seizième, pendant une partie duquel Anvers devint à son tour le centre de l'économie-monde européenne, aspirant les richesses du nouveau monde qui transitaient par Lisbonne ou Séville.



Il s'agit de rien moins que la construction du monde capitaliste et de son extension à la planète. Amsterdam élargit et pousse à la perfection tout ce qui était embryonnaire à Venise. Derrière la bourgeoisie d'affaires, ceux qu'on appelle les Régents, c'est tout un peuple qui s'associe à l'exploitation du monde. Non pas les sujets d'un royaume, mais les citoyens d'une république fédérale, maniaques de propreté, religieux et tolérants, riches et austères, se nourrissant de pain, de hareng et de fromage, mais goûtant le chocolat du Brésil ou le thé de Ceylan dans de la porcelaine chinoise et décorant les murs de leurs maisons avec des tableaux de Frans Hals, Rembrandt, Vermeer, et leurs émules.

Dès les premières années du dix-septième siècle, les outils sont en place : la Compagnie des Indes orientales (VOC, 1602) et une flotte marchande dont le tonnage représente plus de la moitié de toutes les marines d'Europe et qui, entre autres, contrôle à partir de Taïwan (Zelandia) le trafic entre la Chine et le Japon ; la Bourse d'Amsterdam (construite sur le Dam en 1606) où sont cotées chaque jour les marchandises de toute la planète et dont les prix s'imposent en quelques semaines, à Bordeaux, Londres, Dansk, Smyrne, La Havane, Colombo ou Malacca ; la Banque d'Amsterdam, fondée en 1609 et installée dans l'Hôtel de ville, où affluent les capitaux (or et argent) du monde entier et qui gère par transfert d'écriture toutes les transactions, si bien qu'aucune entreprise européenne ne peut se passer d'y tenir un compte et d'y placer des capitaux.

Au milieu du siècle, Amsterdam est au centre d'un monde dont les zones périphériques se hiérarchisent : Amsterdam avec ses deux-cent mille habitants et ses cent quatre-vingt librairies ; les villes hollandaises, Haarlem, Leyde, Delft, Rotterdam, Dordrecht ; le reste des Provinces-Unies, la Zélande, la Frise, Utrecht, les champs et les polders producteurs de fleurs et de fromages et asséchés par des milliers de moulins à vent ; le nord-ouest de l'Europe entre Londres, Paris et Cologne ; le reste de l'Europe, Dansk et Novgorod, Bordeaux et Lisbonne, Rome et Constantinople ; enfin les colonies lointaines d'Amérique et d'Asie. Pour illustrer les écarts, retenons deux nombres : pour un même travail, l'ouvrier gagne vingt-sept sous à Amsterdam et seize sous à Londres ou Cologne.

La domination d'une petite nation de moins de deux millions d'habitants devint vite intolérable, surtout aux grands royaumes. Le roi d'Angleterre avait six millions de sujets ; le roi de France, plus de vingt. Heureusement, le territoire des Provinces-Unies était défendu par une armée moderne dirigée par la maison d'Orange-

Nassau, formée de mercenaires bien payés et appuyés sur une ligne de bastions dont Vauban s'inspirera. Les comptoirs et les navires marchands étaient protégés par une flotte de guerre, dont les Espagnols et les Portugais éprouvèrent la maniabilité et la puissance de feu, avant les Anglais et les Français. La marine de guerre anglaise ne dépassera la marine hollandaise qu'à partir de 1680 et la française, à partir de 1730. Pour maintenir pendant tout un siècle sa suprématie, la diplomatie des Provinces-Unies fit le reste, jouant des rivalités entre les royaumes, comme entre les petites principautés et villes en Europe et en Asie. Il n'empêche que ce peuple paisible fut presque constamment en guerre, successivement contre les Espagnols, les Anglais et les Français.

Pour mieux comprendre la modernité hollandaise, il faudrait s'attarder aussi à l'avance prise dans les valeurs collectives, la conception de l'État et de l'organisation sociale. Elles sont encore perceptibles dans les Pays-Bas d'aujourd'hui : tolérance et modération, concertation et solidarité, confort et discrétion. Le cosmopolitisme néerlandais accompagne cependant une fierté patriotique qui peut devenir chauvine.

Enfin selon le modèle de l'économie-monde, la puissance économique du centre, soutenue par le pouvoir politique, attire aussi les « cerveaux » et les biens symboliques. Il s'ensuit une prépondérance culturelle plus ou moins nette. Dans le cas de Venise, nous l'avons dit, cette prépondérance fut diffuse et en partie décentrée sur Florence. La domination de Londres entre 1740 et 1940 fut pareillement décentrée sur Paris, la Ville-Lumière. Aujourd'hui, le monde entier tente de se défendre contre le modèle de culture américain, qui dépasse de très loin le rayonnement de New-York. Dans le cas hollandais, le couplage économie-culture fut presque parfait. L'université de Leyde, fondée en 1574, exerça un leadership intellectuel incontesté en droit, en médecine, en physique, en botanique, en linguistique, en ethnologie et dans la théologie protestante. Les imprimeries hollandaises éditèrent et diffusaient près des deux tiers des livres lus en Europe et contournaient toutes les censures. Ces livres étaient écrits en latin, en hébreu et dans de multiples langues modernes, mais particulièrement en français. En effet, les Hollandais ne réussirent pas à imposer leur langue hors de chez eux et hors de leur colonies. La culture européenne du siècle de Versailles n'en porte pas moins une forte marque hollandaise, souvent symbolisée par l'œuvre de Rembrandt.



Ainsi le modèle de la modernité capitaliste s'est mis en place autour de 1600. Comment peut-on le contourner pour comprendre la civilisation occidentale ? Pour comprendre Londres au XIX^e siècle et New-York au XX^e siècle ? D'ailleurs, étudier les déclin de Venise, d'Amsterdam et de Londres apporte un éclairage fort intéressant sur la crise que nous vivons depuis les années 1970.

André Ségal

*Professeur retraité, Université Laval
et professeur à l'Université du Troisième Âge de Québec*

Il est possible de trouver une information complémentaire, dont des indications bibliographiques et de nombreux documents (témoignages de contemporains, textes d'historiens, cartes, schémas et reproductions iconographiques) sur le site du cours destiné à l'Université du Troisième Âge de Québec, ST-a3315 – Le siècle hollandais : www.hst.ulaval.ca/hst-a3315

«Seuls les morts reviennent des guerres»

Parallèle entre la Guerre du Vietnam et l'intervention états-unienne en Irak

Les commémorations du 60^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et celles, plutôt modestes, de la fin de la Guerre du Vietnam étaient à l'agenda des historiens, des médias et des vétérans en 2005. D'autant plus qu'au Canada, 2005 était l'année de la commémoration des anciens combattants. Malheureusement, face au 30^e anniversaire de la fin de la Guerre du Vietnam les médias furent plutôt absents. La réalité est venue nuire à leur travail objectif et sensé. Effectivement, ils ont joué le jeu de la mascarade et de l'oubli institutionnalisé, le parallèle avec la présence de jeunes États-Uniens en Irak aurait été trop facile pour l'opinion publique et trop difficile politiquement pour le gouvernement états-unien. Les empires médiatiques ne souhaitaient surtout pas, dans le contexte actuel, faire réapparaître aux yeux des nouvelles générations la première guerre médiatisée, et toutes ses frasques.

Les autorités états-uniennes s'étaient lancées corps et âme dans cette guerre d'abord et avant tout idéologique. Le désormais déifié John F. Kennedy et son froid technocrate Robert MacNamara avaient décidé d'endiguer, de contenir le communisme en se basant sur la théorie des dominos et en souhaitant éviter que tout le sud-est asiatique ne devienne communiste. Évidemment, les méchants communistes faisaient peur au peuple. Donc si on a peur de quelque chose, mieux vaut aller le combattre sur son terrain. C'est ce qu'ils ont fait. C'est ce qu'ils font encore aujourd'hui.

Aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis étaient devenus leader de la moitié du monde, du monde libre bien sûr. Mais les États-Uniens devraient davantage réfléchir en se basant sur le passé, pour apprendre. Au moment où les États-Unis décident de s'engager dans un conflit au Vietnam, la plus sanglante des guerres auxquelles ils avaient participé, paradoxalement la Guerre de Sécession, venait d'avoir 100 ans. Le souvenir ne retient parfois que ce qu'il a entendu ou ce qu'il s'est fait dire. Peu nombreux sont ceux qui ont pu visualiser ce que la Guerre de Sécession avait pu être, des jambes coupées sans anesthésie, des corps déchiquetés et pire, des familles déchirées. Peu avaient vu ce que la Première Guerre mondiale avait causé, peu avaient encore en tête la Deuxième Guerre mondiale. Mais au

Vietnam, nous avons vu ce qui se passait. Nous avons vu le napalm, l'agent orange, les bombes au phosphore, la bêtise humaine. Les presque 60 000 soldats états-uniens, morts pour la patrie et pour la liberté, sont revenus, un à un à la maison entre 4 planches, enveloppés dans un drapeau. Et pas n'importe quel. «Seuls les morts reviennent des guerres» a semble-t-il affirmé Platon. Les états-uniens sont loin d'être aveugles, ils sont loin d'être naïfs. Quand leurs fils, leurs maris ont commencé à revenir, les États-Uniens ont commencé à réfléchir, à parler. Cette guerre était inutile, cette guerre tuait ceux qu'ils aimaient. La contestation a fait de la Guerre du Vietnam un enjeu politique et finalement Richard Nixon a organisé le retrait des troupes en 1973. Le conflit s'est ensuite étendu sur deux autres années, soit jusqu'en 1975. Les États-Uniens avaient perdu la guerre, sur le terrain, dans les médias, dans l'opinion publique et entre les deux oreilles de l'administration. Tout le monde était au courant de cette réalité. Même MacNamara l'avouera et fera son *mea culpa*.

Quand j'introduis mes cours, je fais souvent dire aux étudiants qu'un but de l'histoire est de ne pas répéter les erreurs du passé. Malheureusement, vous savez tous qu'on n'apprend pas assez de notre discipline et qu'au fond, la cupidité de l'humanité impose davantage l'individualisme et la quête de pouvoir que le bien être collectif et l'avancement de tous. La Guerre du Vietnam était une erreur, la guerre actuelle est une erreur, la guerre de demain sera une erreur. Toute guerre est et restera une erreur. Même les enfants le comprennent très bien à la fin de *La guerre des tuques*. Alors pourquoi être allé en Irak 30 ans après le retrait états-unien du Vietnam? Cupidité. Orgueil. Pétrole. Contrats lucratifs pour les compagnies du vice-président.

Alors que le Québec était hypnotisé par cette litanie incessante: je suis prêt, nous sommes prêts, l'Irak se préparait à souffrir, et plus de 2000 familles états-uniennes aussi. Cette guerre ne sera jamais la leur. Le prétexte était fallacieux. Des armes de destruction massive étaient gardées par le tyran Saddam Hussein. Devant les Nations-Unies, le successeur de MacNamara, Colin Powell a démontré que l'Irak cachait ces armes. Powell a fait son *mea culpa*, il n'y en avait pas. Nous le savions. Depuis ce temps, plus de 2000 jeunes états-uniens sont revenus

entre 4 planches, enveloppés dans un drapeau. Et pas n'importe quel. Plus de 30 000 civils irakiens sont morts. Des milliards de billets verts sont dépensés pour la défense, l'attaque devrait-on dire, alors que la paupérisation continue à planer sur le pays, les ouragans dans le sud-est nous l'ont bien démontré. Mais il est vrai que la peur a fait son œuvre. Le terroriste est quelque part, il attend le bon moment pour frapper. Il est arabe, il est musulman. Il n'est plus communiste, non c'est dépassé être communiste, la mode c'est le terroriste arabe musulman. On veut endiguer l'arabe musulman, on veut le contenir. La plus puissante armée du monde n'arrive pas à se débarrasser des méchants. Alors la peur persiste, et on est fier de voir revenir son fils entre 4 planches, enveloppé dans un drapeau. Et pas n'importe quel. Au fait, c'est vrai j'oubliais, on ne les voit pas revenir. La télévision d'état CNN ne présente pas les images de cercueils, les médias sont censurés. On n'a surtout pas envie de laisser les États-Uniens réfléchir et parler, ce n'est pas bon politiquement. On a surtout envie d'obtenir des contrats de reconstruction et de l'or noir. Au moins, l'histoire leur a appris à ne pas répéter l'erreur du passé de montrer les morts à l'écran. Il faut croire que les dirigeants états-uniens ne sont pas si incompetents.

◆ ◆ ◆

Il y a quelques jours, un jeune homme de mon quartier m'apprenait qu'il était entré dans l'armée canadienne et qu'il souhaitait rapidement aller faire son travail en Afghanistan et que si on lui demandait, il irait en Irak. Il m'a aussi dit qu'il était prêt à devenir un héros, quitte à revenir entre 4 planches enveloppé dans un drapeau, le sien.

La semaine dernière nous avons commémoré le 87^e anniversaire de l'armistice. Les vétérans avaient tous les mêmes mots à la bouche: plus jamais.

*Tum nostra intellegimus bona cum quae
in potestate habuimus illa amisimus¹.*

Plaute, *Captivi*, V.142, 143

Mario Lussier

Cégep Lévis-Lauzon

1. Nous ne prenons conscience de notre bonheur que quand nous avons perdu ce que nous avons eu en notre possession.



1915: Le génocide des Arméniens de Turquie débute

Le génocide des Arméniens, perpétré par les Turcs lors de la Première Guerre mondiale, est le premier des nombreux génocides du XX^e siècle. Oublié dans le milieu des années 1920 jusqu'au début des années 1980, il est maintenant l'un des exemples types de ce qu'est un génocide. Malgré l'époque, il est aussi très bien documenté puisque les militaires allemands en poste dans l'Empire ottoman, ainsi que des membres de groupes humanitaires ou des ressortissants de pays neutres en ont fait des récits, des photographies montrent les atrocités qui y ont été commises. Mais si le génocide des Arméniens a été possible en 1915 et 1916, c'est qu'il existait déjà auparavant une question arménienne.

LA QUESTION ARMÉNIENNE DANS L'EMPIRE OTTOMAN

Ce qu'on appelle généralement la question arménienne prend naissance lors des débuts du démantèlement de l'Empire ottoman. Minoritaires dans l'Empire, en Russie et en Iran, les Arméniens étaient par contre majoritaires dans le territoire qui se trouve à la jonction de ces États. C'est l'Arménie. Lorsque la Grèce obtient son indépendance, les Arméniens, comme toutes les autres minorités de l'empire, demandent des réformes de l'appareil judiciaire et d'État qui leur soient favorables. Malgré les promesses des Sultans qui se succèdent, les réformes ne se font pas. Lorsque l'Empire ottoman repart en guerre contre ses voisins slaves en 1877, elle est obligée de signer le traité de San Stefano où sont prévues des réformes importantes en faveur des Arméniens qui ont eu à subir des massacres par les Turcs et les Kurdes lors de la guerre. L'année suivante, les puissances européennes mises de côté réussissent à convoquer un nouveau congrès sur la question ottomane. Si les intellectuels arméniens y voient leurs espoirs d'une Arménie autonome ruinée, le Congrès internationalise la question arménienne. L'Europe se porte garante des réformes qui doivent être entreprises. Malgré les promesses, le Sultan Abdul Hamid suspend la constitution qui donne un statut égalitaire à tous les groupes religieux de l'Empire ottoman. Les massacres perpétrés par les dirigeants turcs refont surface entre 1894-1896 et en 1909. Ces massacres, ajoutés à ceux de 1915-1923, deviennent les dates principales d'un long processus d'élimination des populations arméniennes de Turquie. De 1894 à 1896, Abdul Hamid, alors Sultan de Constantinople, fait massacrer par les Kurdes et la population musulmane 200 000 de ses sujets arméniens¹. En 1909, 30 000 Arméniens de Cilicie (région d'Adana) sont massacrés pour des questions de race et de religion². L'étendue de ces massacres n'est dépassée que par ceux de la Première Guerre mondiale. En 1914, lorsque la guerre

éclate, les négociations russo-turques sur les minorités chrétiennes en Turquie allaient être enfin conclues. La déclaration de guerre bloquera tout le processus et permettra au gouvernement turc de prendre les mesures nécessaires afin de régler le sort des chrétiens de l'Empire ottoman.

LE GÉNOCIDE

En mai 1915, ambassades et journaux d'Europe sont surpris par une nouvelle éclatante: les massacres d'Arméniens reprennent en Turquie. En analysant les dépêches qui s'accumulent dans les salles de presse et les rapports qui arrivent des consuls, plus d'un y voit un plan d'anéantissement systématique de tous les Arméniens. Dans la nuit du 24 au 25 avril 1915, les intellectuels et les notables arméniens de Constantinople sont arrêtés. Plus tard, les historiens turcs diront qu'il y eut 235 arrestations³, alors que l'historiographie favorable aux Arméniens les chiffrera à 650⁴. Cette rafle est maintenant considérée comme étant le signal de départ pour l'extermination d'un peuple. Un mois plus tard, la situation est connue dans le monde entier, malgré le temps de guerre. Les puissances centrales observent, mais ne peuvent rien, alors que celles de l'Entente adressent un sérieux avertissement aux dirigeants ottomans. Le ton est ferme, mais eux non plus ne peuvent rien faire.

Dans la nuit du 24 au 25 avril 1915, les intellectuels et les notables arméniens de Constantinople sont arrêtés. Cette rafle est maintenant considérée comme étant le signal de départ pour l'extermination d'un peuple.

À partir de là, pendant un an, les événements vont se presser. La rébellion, qui sert d'explication à la déportation et aux massacres, il fallait pour les Turcs la créer.

À Van, les Arméniens se retranchent dans leurs quartiers pour se défendre contre l'armée turque qui les attaque. Il s'agit ici d'un mouvement d'autodéfense qui servira de prétexte aux représailles du gouvernement ottoman. La révolte de Van est née et les déportations peuvent s'organiser. L'ordre de déportation de toute la population de l'Arménie⁵ vers le centre du désert de Mésopotamie est donné. Après les Arméniens des vilayets (provinces) orientaux, c'est le tour de ceux du reste de la Turquie. Seuls seront épargnés les Arméniens de Smyrne et de Constantinople, à cause de la forte densité d'Européens dans ces villes.

Les déportations se font alors selon un plan précis, identique pour chaque ville des six vilayets d'Arménie: Erzeroum, Bitlis, Trébizonde, Diarbekir, Kharpout, Sivas. Au début, soldats et notables sont arrêtés et torturés sous l'accusation de trahison et de recel d'armes. Sous l'effet de la torture, on les contraint à signer de faux aveux, puis on les massacre hors de la ville. Vient ensuite l'affichage ou la criée de l'ordre de déportation obligeant les Arméniens à liquider leurs affaires et à vendre leurs biens dans un délai de deux à trois jours, rarement plus. Les premiers déportés sont les hommes valides. Aussitôt sortis de la ville, leur convoi est attaqué et la majorité est massacrée. Ce qui reste de la population arménienne, femmes, enfants, vieillards et malades, peut alors être mis en marche en plusieurs convois. La destination est Alep, mais la route est jonchée d'obstacles à leur survie, car femmes et jeunes filles sont enlevées lorsqu'elles ne sont pas violées sur place ou tuées par les Kurdes et les bandes organisées qui s'occupent aussi du pillage de leurs biens, alors que les gendarmes se chargent d'exécuter les traîtres. Près des fleuves et des escarpements, plusieurs sont tués afin de diminuer le nombre de survivants potentiels. De plus, toute alimentation leur est refusée, et l'eau est rationnée. Dans les campagnes, les bandes organisées pillent, violent, volent et tuent les déportés car la population locale a la libre disposition de la vie et des biens arméniens. Certains vont même jusqu'à prendre femmes et enfants pour les vendre comme esclaves.

En trois mois, les mesures contre les Arméniens auront transformé les provinces orientales de l'Empire ottoman en un immense charnier où les cadavres en décomposition s'empilent dans les rues, garnissent





les arbres et les gibets. Les fleuves sont transformés en cimetières mouvants, alors que les villes arméniennes sont pillées et rasées. À Trébizonde, sur la Mer Noire, toute la population arménienne est amenée en barques sur la mer afin d'y être jetée à l'eau et noyée. Les cadavres s'accumulent partout et n'étant pas ensevelis ou brûlés, les épidémies se mettent de la partie et fauchent une autre partie des déportés, puis la population turque. Autres conséquences de ces massacres, les récoltes ne sont pas faites et pourrissent sur place, le bétail meurt de faim ou est tué par les Turcs, le petit commerce tombe à rien. En fait, en plus des pertes humaines, toute l'économie de la région s'écoule. « À la fin juillet 1915, il n'y a plus d'Arméniens dans les provinces orientales. 1 200 000 Arméniens y vivaient quelques mois auparavant, 300 000 environ sont parvenus à se réfugier en Russie. Moins de 100 000 poursuivent leur exode. Les autres sont morts ». ⁶ Il en sera de même pour les Arméniens de Cilicie. À Deir-Ez-Zor, dans le désert de Mésopotamie, et à Ras-el-Aïn, de nombreux points d'exil pour les Arméniens, les déportés survivants arrivent pour être complètement exterminés par les Turcs. Sur le bilan des massacres, encore une fois il y a divergence entre l'historiographie favorable aux Turcs et celle favorable aux Arméniens. Selon les premiers, 300 000 Arméniens perdirent la vie, alors que les seconds évaluent les pertes à 1 200 000. À l'époque même des événements, l'évaluation variait entre 500 000 (Mgr Touchet, février 1916) et 600 000 (Toynbee, 1915). De la population initiale, 300 000 furent sauvés par l'avance russe, 15 000 furent rescapés à Smyrne et Constantinople et quelques milliers dans diverses régions. Chacune des versions se fiant à des chiffres de population arménienne initiale différents, il est très difficile de vérifier laquelle est la plus proche de la réalité, même si les chiffres reconnus par les instances internationales sont que les 2/3 de la population furent décimés. ⁷

LA TURQUIFICATION DE LA TURQUIE

La guerre terminée, le traité de Sèvres (1920) établit une Arménie indépendante et unifiée. C'est alors que la guerre ébranle la région. Sur tous les fronts, l'Arménie est en guerre : aux frontières russes et azerbaïdjanaises avec l'Armée Rouge, aux frontières turques avec les nationalistes de Mustafa Kemal. À l'intérieur même de la Turquie, les quelques survivants des « atrocités » de 1915-1916 subissent de nouveau les massacres. Le

traité de Sèvres ayant planifié la partition de l'Empire ottoman, les nationalistes turcs se lancent dans une reconquête des territoires perdus. Objectifs principaux : les régions de l'Empire aux mains des chrétiens, soit la République arménienne et l'Asie Mineure cédée aux Grecs. À l'arrivée de l'armée nationaliste, de nouveaux massacres, difficiles à dénombrer, se poursuivent. En République arménienne, les pertes sont grandes, amplifiées par l'arrivée des troupes bolcheviques. En Asie Mineure, la population de Smyrne qui n'a pas fui, est elle aussi massacrée. Plus question de déportation car le temps presse. Un incendie qui détruira la ville de Smyrne lors de l'entrée des troupes nationalistes victorieuses des Grecs (1922) amènera la mort de plusieurs dizaines de milliers de Smyrniotes arméniens. Officiellement, Smyrne change alors de nom pour devenir plus turque, moins ottomane : Izmir.

La Turquie est alors un pays presque entièrement vide d'Arméniens. Il ne reste plus à Mustafa Kemal qu'à faire entériner par les puissances alliées cet état de fait. Le traité de Lausanne (1923) le satisfait puisqu'on n'y parle plus d'une République arménienne constituée de vilayets arméniens de l'ancien Empire ottoman. De la protection des minorités chrétiennes, on n'en parle plus, ou si peu. ⁸ Seule subsiste dans la République bolchevique de Transcaucasie un petit territoire où s'entassent Arméniens de Russie et rescapés du génocide. Plus tard, en 1936, ce territoire obtient son autonomie à l'intérieur de l'Union Soviétique et devient la République Socialiste Soviétique d'Arménie. Si elle est indépendante, elle doit accepter de laisser à la R.S.S. d'Azerbaïdjan le territoire arménien du Haut-karabakh et l'enclave entre l'Arménie et la Turquie qu'est le Nakhitchevan.

Depuis 1923, les Arméniens de Turquie doivent vivre avec des moyens réduits. Surtout concentrés dans l'agglomération d'Istanbul (anciennement Constantinople), ils doivent subir les brimades fréquentes des autorités centrales. Les massacres, même s'ils n'existent plus à l'échelle des années 1894-1923, restent présents dans la vie des Arméniens de Turquie pendant toute la première moitié du XX^e siècle. Quelques fois, comme ce fut le cas en 1955, les quartiers arméniens sont pris d'assaut par une population fanatisée par le gouvernement et des violences sporadiques sont observées. Encore aujourd'hui, le pouvoir turc refuse de reconnaître qu'il y a eu massacre d'Arméniens pendant la période précédente. Par contre, depuis 2004, une réflexion sur le sujet

se fait jour, principalement chez un certain groupe d'intellectuels qui veulent initier un rapprochement et pouvoir intégrer l'Union européenne.

En fait, si la majorité des spécialistes fait état de la réalité des massacres de 1915 à 1923, une partie de ceux-ci reste quand même sensible à la thèse turque. Selon l'historiographie turque et certains historiens américains, ce sont plutôt les Arméniens et les Russes qui ont massacré les populations turques. Selon cette interprétation, les Arméniens sont identifiés comme aussi responsables des massacres de Grecs et de Juifs. Ils expliquent le déplacement de quelques Arméniens par des mesures nécessaires pour contrer la révolte arménienne, ce déplacement s'étant fait, selon eux, dans des conditions plus qu'humaines. Quant au chiffre des déportés et des victimes, ils sont bien loin de ceux énoncés par les tenants des thèses arméniennes : 700 000 déplacés et 300 000 morts (thèse turque), comparativement aux chiffres arméniens de 1 200 000 à 1 500 000 de morts causés directement par les massacres et les déportations.

Jean-Louis Vallée
C.E.C. de Montmagny

1. Yves TERNON, *Les Arméniens histoire d'un génocide*, Paris, Seuil, (1977), pp. 129-130
2. Gérard CHALIAND et Yves TERNON, *1915-1917, Le génocide des Arméniens*, (Bruxelles), Éditions Complexe, (1980). (Coll. « Mémoire du siècle » n° 1), p. 32
3. TURQUIE, Foreign Policy Institute of Turkey, *The Armenian issue in nine questions and answers*, Ankara, Foreign Policy Institute of Turkey, 1982, p. 24.
4. Gérard DEDEYAN, *Histoire des Arméniens*, (Toulouse), Privat, (1982), p. 490
5. Qui deviendra l'Anatolie orientale lors de la turquification de la toponymie de la région avec la prise du pouvoir de Mustafa Kemal en 1923.
6. Yves TERNON, *Op. cit.*, p. 275
7. La proportion de la version turque est de 1/5 à 1/4. TRIBUNAL PERMANENT DES PEUPLES, *Le crime de silence. Le génocide arménien*, Paris, Flammarion, (1984), (Coll. « Champs », n° 142), p. 337.
8. Il s'agit de comparer les deux traités, Sèvres et Lausanne pour l'observer. Pour le traité de Sèvres se référer à Fred L. ISRAËL, *Major Peace Treaties of Modern History. 1646-1967*, vol III, New-York, Chelsea House Publishers, 1967, pp. 2055-2213. Et pour le traité de Lausanne, *Ibid.*, vol IV, pp. 2301-2368.



Joyeux Noël

Un film profondément humain

Nous avons souligné en 2005 le 60^e anniversaire de la fin du Deuxième conflit mondial, les vétérans partent un à un et avec eux la mémoire d'une guerre cruelle qui fit des millions de morts. Cet affrontement prend beaucoup de place dans l'historiographie et les ouvrages sur le XX^e siècle, et avec raison. Toutefois, depuis quelques années, des recherches en Europe, et plus particulièrement en France [Historial de la Grande Guerre (www.historial.org); travaux d'Annette Becker...], ont remis à l'avant-plan toute l'horreur qu'a constituée pour les hommes et les femmes du début du XX^e siècle cette guerre, véritable rupture avec les conflits du XIX^e siècle, qui fit plus de 9 millions de morts en Europe dont 1 300 000 morts français. Certains historiens n'hésitent d'ailleurs pas à y voir la véritable rupture entre les deux siècles. Des films de fiction ont aussi abordé depuis presque vingt ans cette question, on n'a qu'à penser aux œuvres de Bertrand Tavernier [«La vie et rien d'autre» (1988), «Capitaine Conan» (1996)] ou le très beau film de François Dupeyron, «La chambre des officiers» (2002). Ils ont pu notamment être inspirés par le célèbre «La Grande Illusion» (1937) de Jean Renoir, œuvre cinématographique toujours remarquable après plus de soixante années.

Et voilà qu'arrive sur nos écrans en fin de 2005 le film «Joyeux Noël» de Christian Carion¹, une coproduction européenne (France, Allemagne, Belgique et Grande-Bretagne).² Il est précédé d'échos favorables et on nous mentionne dans la publicité qu'il représente la France aux prochains Oscars. J'ai eu la chance de visionner cette œuvre le 11 novembre dernier, journée bien symbolique s'il en est une pour voir ce film. «Joyeux Noël» permet de connaître un épisode très peu connu mais bien attesté historiquement : les fraternisations entre troupes ennemies lors de cette guerre de tranchées, guerre de position, «qui représente un enlèvement du conflit». ³ Il y a dix ans le réalisateur a lu un livre qui l'a passionné et qui parlait des moments de fraternisation : *Batailles de Flandres et d'Artois* d'Yves Buffetaut. Son rêve de faire un film sur le sujet est devenu réalité. Se basant sur des sources contemporaines (journaux anglais, lettres des combattants, romans, rapports des officiers...) et sur un travail dans les archives, le réalisateur a créé une unité de temps et de lieu en entremêlant différents épisodes réels en différents lieux du front dans une trame fictive située en décembre 1914 avec plusieurs héros dont aucun n'a réellement existé. Mais chaque événement est authentique...

L'intrigue se déroule donc autour de Noël 1914, lorsque la guerre n'a que six mois, où des soldats dans leurs tranchées, les Allemands d'un côté (Triple-Alliance), de l'autre côté des Français et des Britanniques (Écossais) (Triple-Entente). On voit donc la guerre du côté de ceux qui la font au quotidien et avec ses difficultés et ses souffrances. Tous ces soldats vont découvrir qu'ils ont plus en commun qu'ils ne pensaient, et ce constat se fait notamment autour de la musique et de la fête de Noël. Ils vont aussi se rendre compte qu'il n'est pas facile de redevenir des ennemis par la suite. Toute une galerie de personnages traversent le film : un ténor allemand de l'Opéra de Berlin et son amie de cœur, un prêtre anglican écossais amateur de cornemuse, un lieutenant français futur père et en affrontement avec son père... et un chat bien polyvalent. Les personnages sont bien incarnés dans leur époque et offrent quelques touches d'humour qui sont les

bienvenues. On perçoit aussi très bien les différents tiraillements vécus par les personnages.

Les moments de fraternisation autour des échanges de chocolat et de cigarettes, de la messe de minuit en latin ou du match de football dans le *no man's land*⁴, l'enterrement des morts sont particulièrement émouvants, surtout quand on sait que de tels épisodes ont réellement existé. Et que dire de l'épisode d'échange des tranchées quand l'artillerie bombarde...! Pour Christian Carion, ces épisodes sont des «moments de lumière» qui nous «apprennent beaucoup sur la condition humaine.» Mais ces moments de fraternisation sont peu connus voire méconnus car les autorités militaires ne pouvaient supporter cette idée y voyant une atteinte potentielle au moral des troupes et surtout à leur motivation à affronter l'ennemi et à continuer le combat. Et cela est bien présenté à la fin du film quand les autorités militaires et religieuses interviennent avec des sanctions, de la censure et des dispersions. En fait ce film nous présente un épisode historique dont «l'Histoire ne voulait pas de souvenir» notamment en France où ce tabou commence seulement à disparaître, et ce film y a contribué.

«Joyeux Noël» constitue donc du très beau travail pour ramener dans la mémoire historique des épisodes très humains à travers un conflit qui l'était beaucoup moins. Ce film devient donc à bien des points de vue un témoignage intéressant à travailler avec des étudiants et des étudiantes. Qu'il s'agisse de constater les aspects historiques du film ou d'aborder les mécanismes de construction de la mémoire historique, la porte est grande ouverte pour des activités d'apprentissage intéressantes, enrichissantes et motivantes. D'ailleurs mentionnons que les artisans du film ont produit un document d'accompagnement pédagogique et un site internet fort utiles⁵, deux instruments qui nous donnent des informations notamment historiques qui peuvent nous donner des pistes à «exploiter» le film. Car le réalisateur, Christian Carion, est bien conscient du rôle que peut et devrait jouer son film. Même s'il ne prend pas partie, il s'agit d'un point de vue et non d'un livre d'histoire.

Mais au-delà de tout cela, ne boudez pas votre plaisir et allez voir, en famille ou avec des amis, un excellent film plein d'humanité, de moments joyeux ou émouvants qui feront sourire ou pleurer... Il s'agit d'un bel hommage à l'humanité des hommes dans un monde qui ne l'est pas toujours. Et par surcroît, vous y découvrirez peut-être une belle occasion de rapprocher vos étudiants d'une réalité historique qui mérite d'être connue et qui montre la guerre sous un autre jour. En cette période où l'on souhaite et où on chante toujours «Paix aux hommes de bonne volonté», on ne peut que faire le vœu que mieux connaître la guerre nous éloigne peut-être davantage de celle-ci pour nous rapprocher de la paix.

Martine Dumais
Cégep Limoilou

1. Il s'agit seulement du deuxième long métrage de fiction de ce cinéaste qui nous a donné «Une hirondelle a fait le printemps» (2001).
2. Élément intéressant, le film a été tourné dans la langue d'origine des protagonistes et il est sous-titré dans la langue du pays où il est présenté.
3. «Une troupe qui ne peut avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que reculer». Ordre du général Joffre le 6 septembre 1914. cf. Document d'accompagnement pédagogique «Joyeux Noël».
4. Des épisodes comme ce match sportif et le recital du ténor pour les soldats ont réellement eu lieu.
5. www.joyeuxnoel-lefilm.com, lien Espace enseignants

Résultats du sondage sur la refonte du site Web



Dans le cadre de son virage visant à assurer, pour l'Association, davantage de visibilité, l'exécutif de l'APHCQ est à réévaluer la forme et le contenu de son site Web actuel qui réside sur le serveur du cégep du Vieux Montréal depuis l'hiver 2003. Dans le but de mieux connaître ce qu'en pensent les membres, j'ai donc réalisé un sondage en ligne. Le sondage s'est déroulé entre le 2 et le 22 septembre 2005. Deux appels ont été lancés sur le forum afin de solliciter la collaboration des membres. Vingt-trois d'entre eux ont eu l'amabilité de répondre.

Le site de l'APHCQ demeure un site corporatif vers lequel on s'oriente délibérément (83%) et non pas au hasard d'une requête sur un moteur de recherche (17%). Première surprise, plus de la moitié des répondants y sont venus plus d'une fois. Apparemment qu'on y trouve donc déjà ce qu'on cherche.

À cet égard, ce qu'on souhaite retrouver sur le site demeure très varié. La même question posée plus loin sous forme ouverte rend aussi compte de cette diversité. On a répondu en cascade: «Les échanges entre les membres», «Les activités de l'Association», «Des débats sur l'histoire contemporaine», «Des plans de cours», «Des nouvelles des membres», «Des adresses Internet sur l'histoire», «Des offres d'emploi pour les jeunes professeurs». Ressort quand même qu'on souhaite y retrouver des liens vers d'autres sites portant sur l'histoire. C'est légitime. Prenons-en acte. En revanche, la proposition d'offrir un espace individuel aux membres, où l'on pourrait notamment détailler son champ d'expertise ou verser son *curriculum vitae*, n'est jugée vraiment utile que par 40 pour cent des répondants.

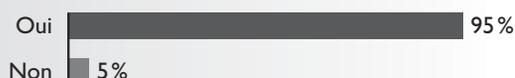
En général, la navigation sur le site actuel est considérée comme efficace. Posées plus loin sous forme ouverte, les réponses à une question à propos de l'apparence et de l'ergonomie du site confirment en général la satisfaction des membres. Merci, en passant, de vos encouragements. Rien ne laisse donc entendre qu'on devrait en changer.

Enfin, une forte majorité considère que l'Association devrait acquérir son propre nom de domaine. Toujours à l'affût des souhaits des membres, l'exécutif a déjà procédé à cette acquisition. Avant les Fêtes, vous devriez donc atterrir sur le site de l'Association par notre toute nouvelle adresse, soit www.aphcq.qc.ca.

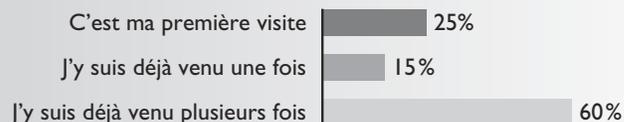
Gilles Laporte
Cégep du Vieux Montréal

RÉSULTAT DU SONDRAGE QUESTION PAR QUESTION

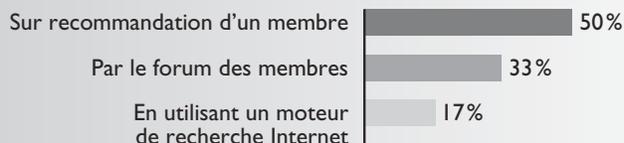
Êtes-vous membre de l'APHCQ?



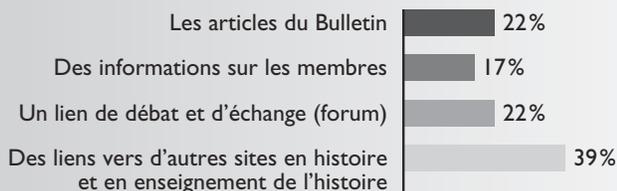
Quelle est la fréquence de vos visites sur ce site?



Comment avez-vous eu connaissance du site de l'APHCQ?

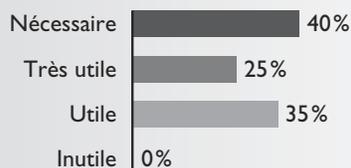


Que souhaitez-vous consulter en priorité sur le site de l'APHCQ?



L'APHCQ dispose déjà d'une liste d'envoi permettant aux membres d'échanger entre eux par le biais du courrier électronique.

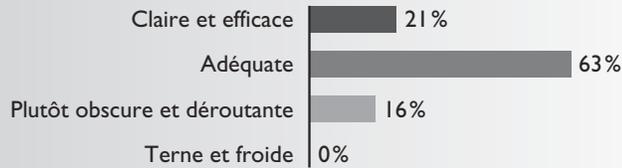
Quelle appréciation faites-vous de ce service?



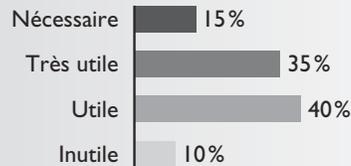
(Suite des résultats du sondage à la page suivante)



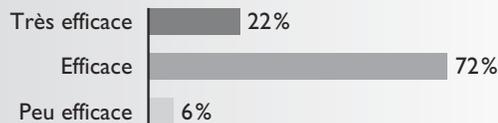
Comment qualifieriez-vous l'apparence actuelle du site de l'APHCQ?



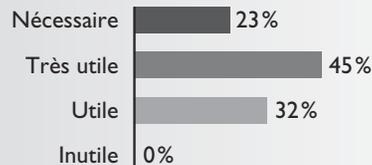
Certains ont proposé que le site de l'APHCQ offre à ses membres la possibilité de créer leur fiche personnelle où ils pourraient se faire connaître auprès des autres membres et notamment des collègues successibles de les embaucher. Qu'en pensez-vous?



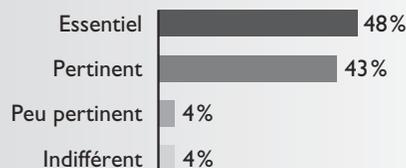
Comment qualifieriez-vous le mode de navigation actuel du site de l'APHCQ?



Croyez-vous que le site de l'APHCQ devrait proposer des forums de discussion concernant l'histoire et l'enseignement de l'histoire.



À propos de l'adresse web du site de l'APHCQ. Croyez-vous important que l'Association se dote d'une adresse web plus directe comme par exemple www.aphcq.com?



Dorénavant,
pour trouver l'APHCQ sur le web, allez à :
www.aphcq.qc.ca

LE SOI ET L'AUTRE

(suite de la page 17)

Réflexion sur Soi, son programme, son établissement d'enseignement

Les élèves cheminent dans un programme et au sein d'une institution qu'ils ne comprennent généralement pas ou dont ils ne sont pas conscients. Comment peuvent-ils alors faire des choix éclairés et être maîtres de leur propre apprentissage? C'est ainsi que cette prise de conscience de Soi fut poursuivie par une réflexion de la part de l'élève sur la pertinence de cette activité dans son programme et sur son lien avec le projet éducatif du Collège Mérici. Cet effort supplémentaire de réflexion avait pour objectif de permettre à l'élève de se positionner dans son programme, de saisir l'adéquation entre celui-ci et l'activité réalisée et de favoriser un sentiment d'appartenance face à son institution d'enseignement.

LA RÉUSSITE D'UNE ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Cette activité permet, on l'a constaté, de déstabiliser positivement les élèves. Elle est riche de découvertes et de confrontations sur leurs idées, leurs perceptions, leurs préjugés et leurs jugements. Elle constitue un exercice de citoyenneté hors pair et une activité pédagogique pertinente et plaisante à la fois qui permet un apprentissage en milieu humain ainsi qu'une ouverture à l'Autre et une rétrospection sur Soi. Bien que nous avons montré l'adéquation de cette activité avec les objectifs des cours *De cro-magnon à aujourd'hui* et *Politique et citoyenneté*, nous estimons qu'elle s'intègre parfaitement à un ensemble élargi de formation collégiale allant des cours de sciences religieuses au cours de sociologie en passant par les cours de philosophie et de civilisation, car elle permet d'atteindre nombre de compétences.

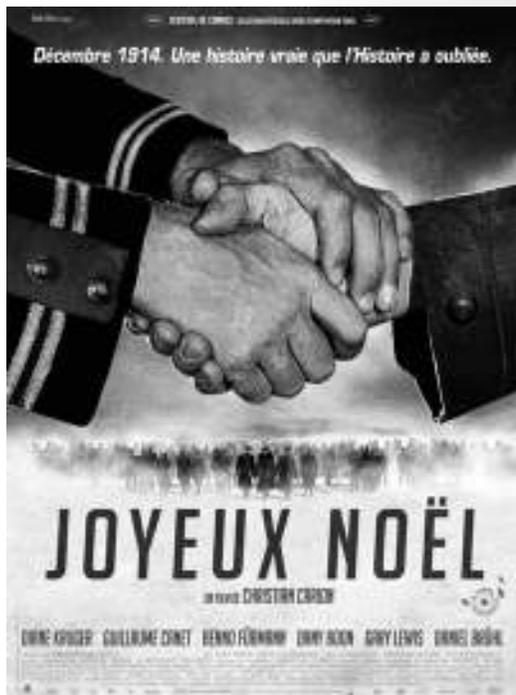
C'est aussi une belle occasion pour les élèves d'échanger, de se connaître dans un contexte d'apprentissage continu, non familial. Et, pourquoi pas... de se situer par rapport à leur programme et milieu d'études.

Finalement, c'est une formidable activité, d'ailleurs extrêmement appréciée des élèves!

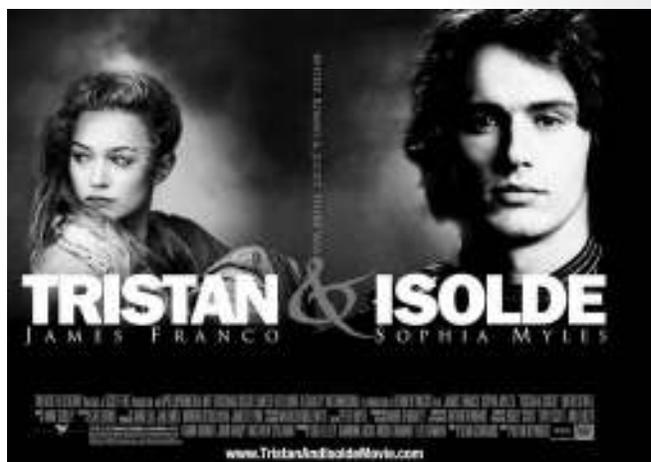
Marie-Jeanne Carrière
Professeure, Collège Mérici

Steve Bélanger
Stagiaire en enseignement collégial,
Collège Mérici

L'APHCQ tient à remercier ses partenaires,
Les Films Séville, Groupe Pop Corn, Alliance Atlantis Vivafilm,
qui permettent à ses membres d'assister aux films suivants:



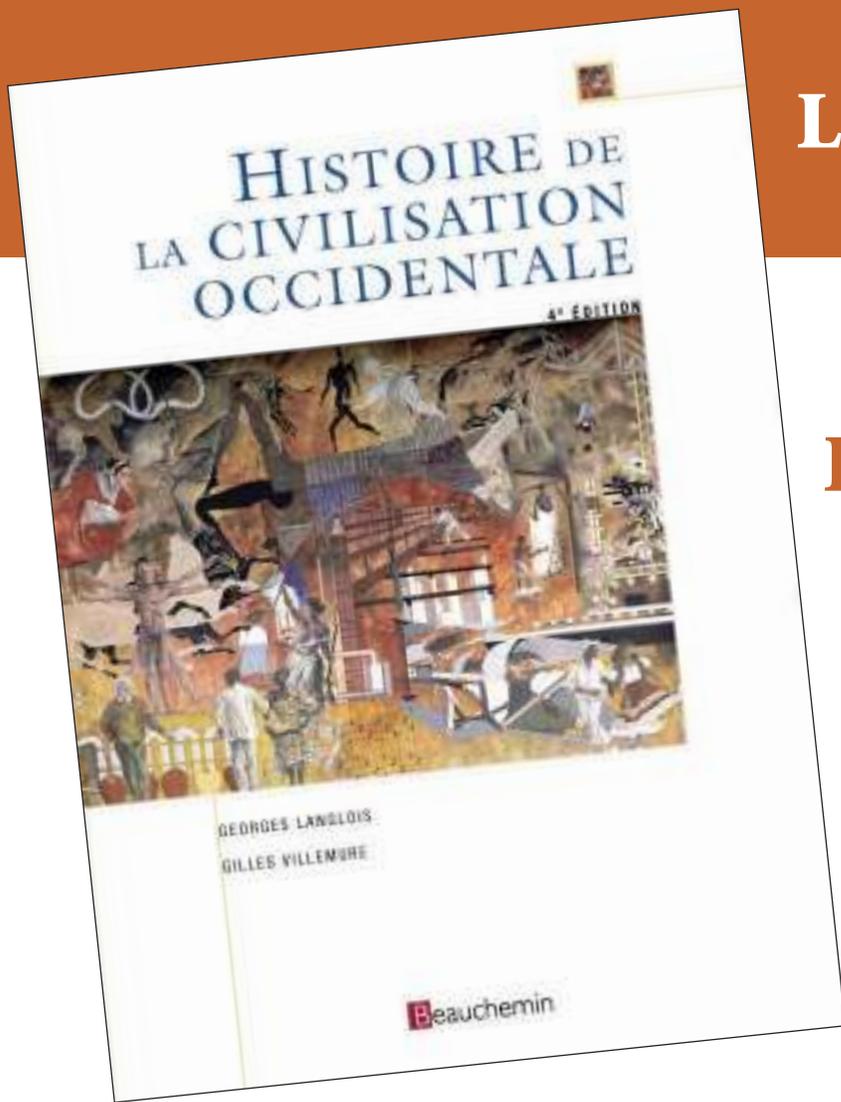
Décembre 2005



Janvier 2006



Janvier 2006



Le succès de l'heure !

L'ouvrage d'histoire le plus utilisé dans le réseau collégial.

Découvrez

DILON.CA

Une nouvelle façon
d'aborder l'histoire

Naviguez sur notre site où vous trouverez une
gamme d'activités interactives stimulantes
(ateliers, tests et grilles de mots croisés).



Beauchemin
CHENELIÈRE ÉDUCTION

DES QUESTIONS ?

Communiquez avec votre représentant
ou Murielle St-Jean, poste 2147,
ou Carmelle April, poste 2145.
(514) 273-1066 ou 1 800 565-5531